

Algérie : vers un État islamique

LOUIS B. ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS



« Il ne faut pas se faire d'illusions, soutient Gilles Kepel, spécialiste du monde arabe à l'Institut d'études politiques de Paris: le raz-de-marée électoral qui s'est produit en faveur du Front islamique de salut (FIS) en Algérie est bel et bien un vote intégriste, même si on y trouve également d'autres motivations. »

« Quelles que soient les divisions internes au FIS, son programme est clair et sera appliqué s'il prend le pouvoir: c'est bel et bien d'État islamique dont il est question: séparation des sexes en public, femmes voilées, rejet de l'Occident, et donc de la démocratie. Mais avec l'économie de marché: un régime d'inspiration saoudienne, en somme. »

« Nul ne peut savoir ce qui va se passer dans les prochains jours, ou la semaine prochaine: manœuvres dilatoires du nouveau pouvoir en place? Répression militaire brutale? Dissolution du FIS? Mais dans tous les cas, le temps travaille en faveur du FIS, même s'il décide de faire le gros dos devant l'orage. La confiscation pure et simple de sa victoire électorale lui a déjà certainement apporté de nouveaux appuis. Et ça va continuer. »

Kepel a publié *Les Banlieues de l'Islam* et *La revanche de Dieu* aux Édi-

en 1980, c'était le vide complet. Le flirt avec les intégristes est devenu encore plus poussé: Chadli et le FLN pensaient pouvoir les contrôler! Tous les jeunes leaders actuels du FIS, Chadani en tête, sont issus des écoles islamiques créées puis fermées par le FLN. »

Une sociologue française qui vit la plus grande partie de l'année à Alger, Fanny Colonna, manifeste de son côté plus d'optimisme. D'abord elle a été surprise par l'ampleur de la victoire du FIS au premier tour. Ensuite elle ne croit pas (ou ne veut pas croire) au caractère vraiment intégriste de ce vote: « Les gens ont massivement voté pour le FIS parce qu'ils voulaient d'abord contre le régime du FLN, pas parce qu'ils souhaitaient un État islamique. Je ne crois même pas que le FIS ait appliqué son programme s'il était arrivé au gouvernement. Il faut se rappeler que c'est un « front » et qu'il est divisé. » Mme Colonna croit même qu'on n'aurait pas dû annuler le second tour des législatives, et que « les démocrates pouvaient encore barrer la route aux intégristes en se mobilisant aux élections. »

Son optimisme n'est guère partagé par les non-intégristes qui, à quelques exceptions près, finissent par applaudir avec quelque gêne le coup « militaire » qui a stoppé le processus électoral: mieux valait un régime d'exception « temporaire » qu'un État islamique « pour toujours ». Pour Mohammed Harbi, le FIS allait « à l'évidence vers une victoire écrasante au Parlement... et l'application de son programme. »

S'il y a répression, les intégristes seront des martyrs. Le temps joue pour eux.

tions du Seuil. Dans les deux livres il examinait le phénomène de montée en puissance des religions à travers le monde dans les années 80, et en particulier de l'Islam intégriste. Dans le second, il notait déjà avec insistance la victoire écrasante du FIS aux premières élections municipales libres de juin 90 en Algérie.

Le raz-de-marée au premier tour des législatives de décembre (48 p. cent des suffrages pour le seul FIS, sans compter quelques petites formations religieuses marginales) ne l'a donc pas du tout étonné. D'abord, dit-il, « parce que pratiquement tous les pays à dominante musulmane sont non-démocratiques, et menacés par la vague intégriste s'ils soulèvent si peu que ce soit le couvercle de la marmite ». Ensuite parce que « le régime algérien du FLN (Front de libération nationale), au-delà des mythes longtemps colportés et de sa bonne image à gauche, a été un régime désastreux, totalitaire et corrompu, qui a fait le lit des religieux. »

Mohammed Harbi, intellectuel algérien de Paris et opposant de gauche de longue date au régime du FLN, ne dit pas vraiment autre chose lorsque nous le rencontrons pour une conversation informelle: « Le FLN n'a jamais vraiment existé comme parti de masse: c'était une bureaucratie qui prolongeait le pouvoir de l'armée. Il a depuis toujours eu recours à l'Islam pour se donner une assise populaire, une légitimité. Avec la mort de Boumediène, dernière figure un peu charismatique,

Quoi qu'il se passe à court terme, la situation est très mauvaise. »

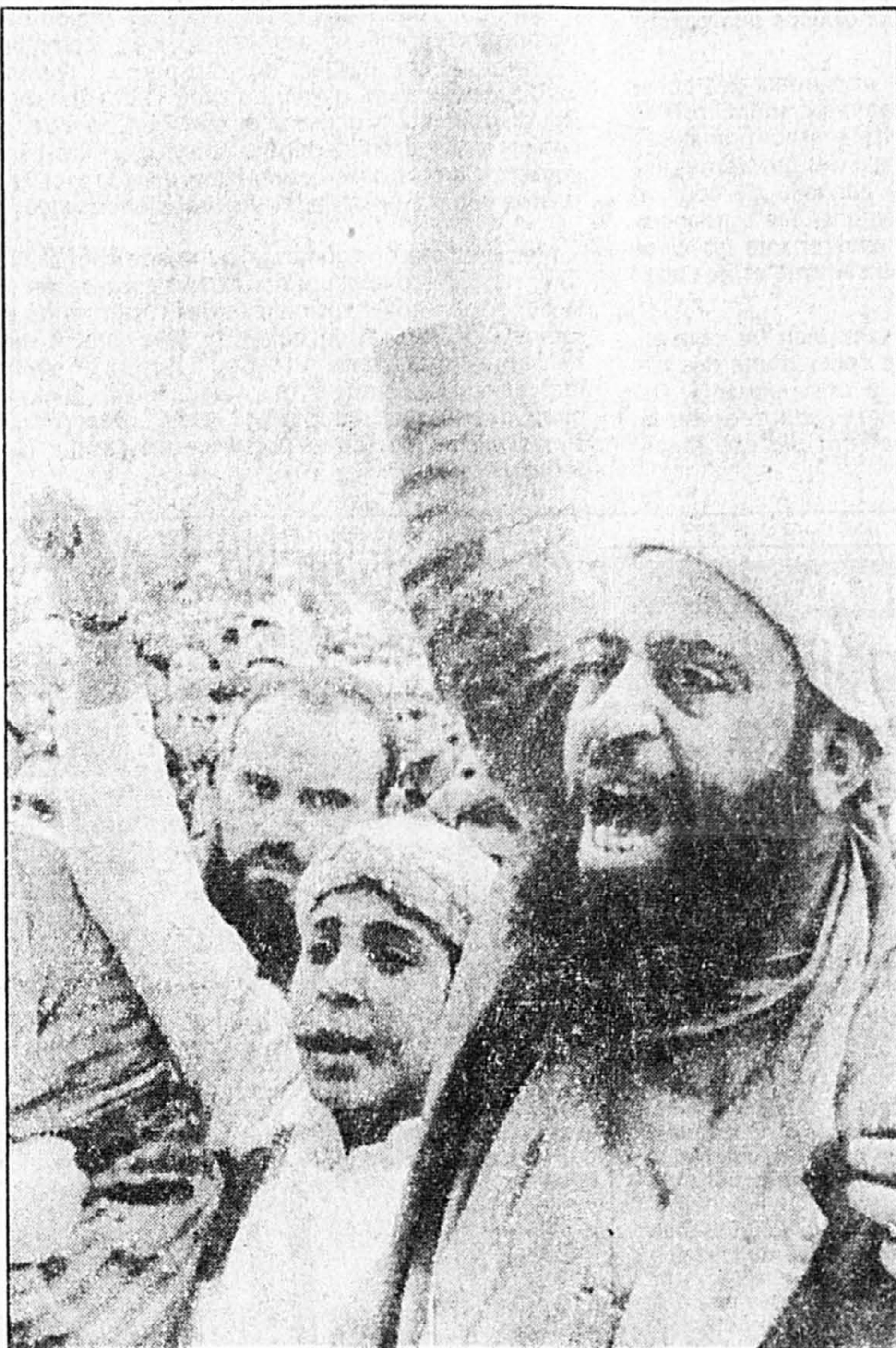
Si l'on met de côté les restes du FLN, dont le discrédit est complet, le seul parti non-intégriste à avoir prouvé son existence au premier tour (20 députés, 15 p. cent des voix) est le Front des forces socialistes (FFS) de Ait Ahmed. Le problème, c'est que Ait Ahmed est kabyle (forte minorité de l'est algérien), et la majorité de son électorat également: les Kabyles ont voté FFS, y compris ceux de la capitale. Ce sont encore les Kabyles qui formaient la grosse majorité de la manifestation anti-FIS qui a réuni 300 000 personnes après les élections.

« Le vote FFS, tranche Kepel, est un vote tribal, circonscrit à la Kabylie, et qui donc ne peut pas rassembler une opposition nationale contre les intégristes. Chez les Algériens, face à plus de 50 p. cent d'électeurs islamiques, l'opposition se réduit à des poussiers. »

Du socialisme à l'Islam

Comment l'Algérie, qui jouait un rôle de leader progressiste dans le Tiers-Monde, qui proclamait son socialisme, qui avait des projets de développement grandioses, et du pétrole pour les financer, a-t-elle pu basculer aussi brutalement vers une formation obscurantiste, anti-moderniste?

Selon Gilles Kepel, aucun régime arabe ou plutôt musulman — n'est à l'abri d'une flambée intégriste « parce



Municipales de juin 90: le FIS remporte une victoire écrasante. Chadli croit encore que les « barbus » se contenteront de ces pouvoirs « locaux », et, sous la pression générale, accepte le parti des élections « libres » de décembre 91.

que, dans aucun de ces pays les régimes n'ont clairement tranché les liens avec la religion, ils s'appuient tous plus ou moins sur l'Islam pour gouverner, la Turquie semi-démocratique mise à part. » On a vu les Frères musulmans sur le point de s'emparer du pouvoir en Égypte dans les années 50, et centres in extrémis par Nasser et son charisme. Le Pakistan, où les militaires appliquent déjà la loi coranique, pourrait basculer à tout moment.

En Algérie, la sanglante guerre de décolonisation (1954-1962) s'est faite au nom du « socialisme ». Mais « l'Algérie avait été à ce point déstructurée par la présence massive française qu'elle se cherchait désespérément une identité: dès l'indépendance, on pratique l'arabisation et l'islamisation à outrance. »

Le voile pour les femmes réapparaît même là où on ne le voyait pas. La religion retrouve une place prédominante

dans la vie publique, à l'université, dans tout le système d'enseignement. Même si le FLN continuait de défendre certaines idées laïques et modernes, il s'appuyait massivement sur le courant religieux pour se donner une base populaire. On créa et on encouragea des écoles islamiques, en pensant que les intégristes, inorganisés sur le plan politique, resteraient de bons soutiens du régime, en tout cas inoffensifs.

La faillite économique du régime devint spectaculaire vers 82-83, quand la nouvelle baisse du prix du pétrole tarit la formidable source de revenus de l'État. « L'Algérie avait hérité du colonialisme une infrastructure de très bon niveau: elle est aujourd'hui en ruines. Avec son pétrole et l'influence des Soviétiques, le régime s'est lancé dans des projets colossaux, de type pharaonique: ils sont aujourd'hui en panne

Femmes voilées, rejet de l'Occident, et... une économie de marché

complète. L'Algérie est un désastre sur le plan économique, dix fois pire que le Maroc et la Tunisie. »

La voie libre à l'extrémisme

Au-delà des discours, le régime du FLN était à la fois dictatorial et extrêmement corrompu. « Le pouvoir était concentré entre les mains d'une petite nomenclature FLN, dit Kepel, et celle-ci est outrageusement enrichie. Mais, comme il s'agissait de « socialisme », on n'a pas laissé se développer, comme au Maroc, une bourgeoisie ou petite-bourgeoisie, commerçants, universitaires, professions libérales. Ces bourgeoisies, au Maroc ou en Tunisie, constituent des vrais remparts contre l'intégrisme. En Algérie, il n'y a pas en nombre significatif une classe moyenne qui aurait intérêt à défendre un régime démocratique ou libéral. Entre les bureaucraties-militaires du FLN et l'immense majorité du peuple, exaspéré par la crise et la corruption, il n'y a presque rien. » Plus qu'ailleurs il y avait donc la voie libre pour l'extrémisme et le fanatisme.

À mesure que se développait la crise aiguë des années 80, on a vu, d'un côté l'intégrisme se développer et s'organiser à travers tout le pays: il y avait d'une part le soutien financier de l'Arabie saoudite, de l'autre le dévouement indéfectible des militants intégristes dans les quartiers, sans d'ailleurs qu'aucun moment le régime dirigé par Chadli ne s'inquiète vraiment: il continuait à croire que le seul danger viendrait de « politiques » de gauche, tel l'ancien président Ben Bella.

Emeutes de la faim en 1988: la répression fait deux cents morts, mais le régime doit faire des concessions. Municipales de juin 90: le FIS remporte une victoire écrasante. Chadli croit encore que les « barbus » se contenteront de ces pouvoirs « locaux », et, sous la pression générale, accepte le parti des élections « libres » de décembre 91.

On connaît le résultat. Même si on ne connaît pas la suite. Temporalisation du nouveau pouvoir, lequel masque à peine la prise de contrôle directe par l'armée? Mise en place de réformes — mais lesquelles, mais dans quel délai, et avec quelle marge de manœuvre? Des succès significatifs du Conseil d'État créés en catastrophe laissent tout le monde sceptique.

Alors affrontement brutal? « L'armée hésite, dit Gilles Kepel. Les officiers supérieurs sont liés au FLN mais pas les lieutenants et les capitaines: l'armée n'est pas sûre d'elle-même et de ses troupes. D'ailleurs, on aurait beau dissoudre le FIS, on ne ferait que reporter le problème. On ne va pas supprimer l'intégrisme par décret, avec des arrestations, ou même avec des morts, car c'est un mouvement de fond. Le FIS a les moyens d'attendre. S'il y a répression, les intégristes seront des martyrs. Dans tous les cas le temps joue pour eux. »

Le FIS à la conquête du pétrole algérien

REMI FAURET
Le Figaro
Hassi Messaoud

La fumée des torchères donne à la ville en air de Koweït en flammes. Mais Hassi Messaoud n'est pas le Koweït. Ni le Texas. Juste une banlieue délabrée perdue au milieu du Sahara, avec de petits immeubles en béton sale, des trottoirs défoncés, des rangs de bungalows préfabriqués. Les rues courtes et tristes vont mourir dans le sable et n'ont pour horizon que les cuves, la fumée, la raffinerie, les têtes de puits. Ces tuyaux noirs qui courent de dune en dune, ce sont les veines de l'Algérie.

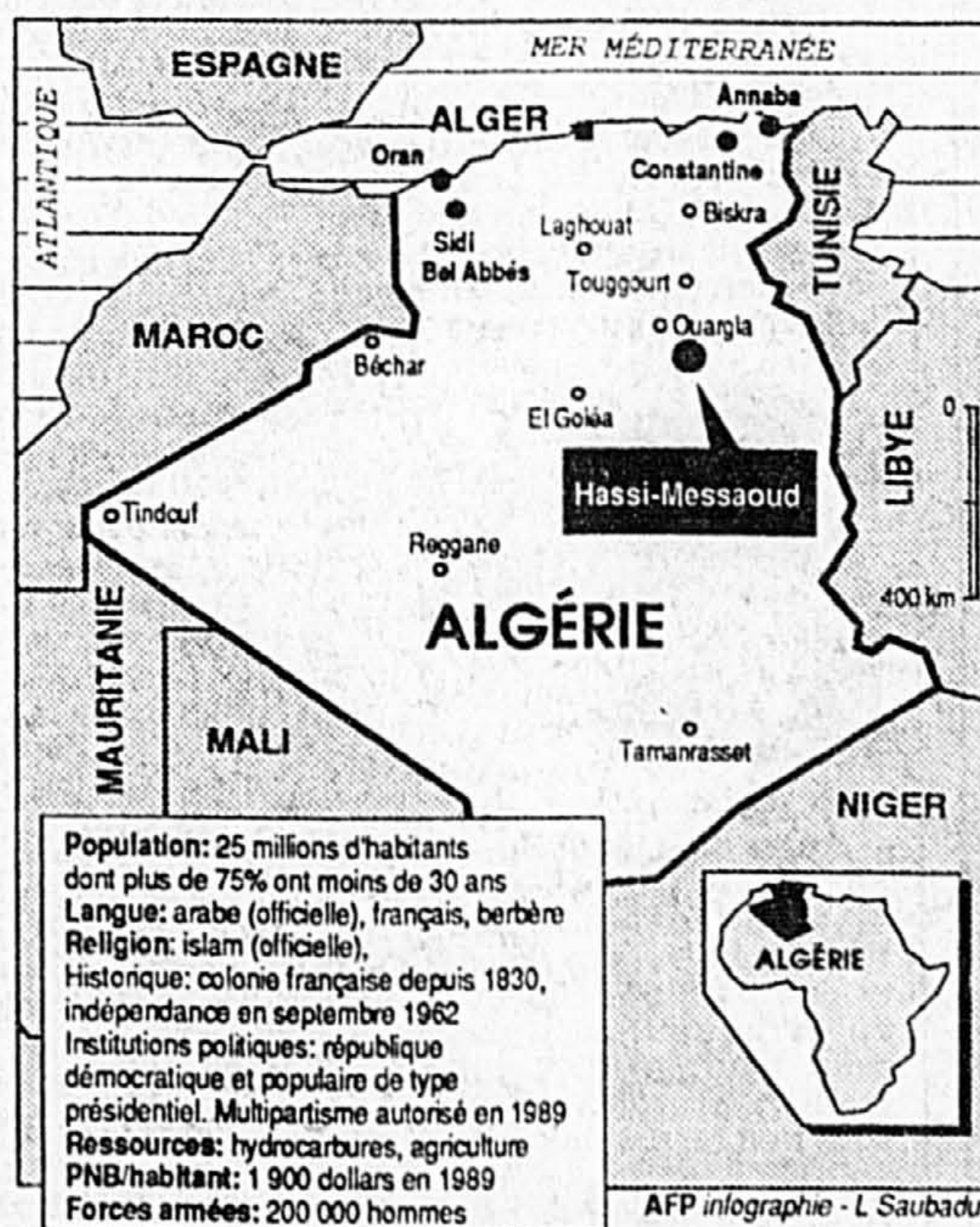
Soixante pour cent du pétrole du pays sort de Hassi Messaoud. Le reste y transite avant de gagner la côte. Les exportations d'hydrocarbure — 11,9 milliards de dollars US en 1991 — servent, depuis l'indépendance, à épargner toutes les absurdités de l'économie planifiée, à payer le train de vie du régime, de l'armée, à financer les réformes sans lendemain et les coûteuses importations de denrées alimentaires ou de biens de consommation que l'Algérie socialiste n'est jamais parvenue à produire. Quel que soit le régime qui

s'impose finalement à Alger, c'est de Hassi Messaoud qu'il tirera les moyens de sa politique.

L'importance stratégique de ce coin de Sahara obnubilé à juste titre la sécurité militaire. Chaque soir, elle vérifie l'identité et les motivations des très rares voyageurs qui font halte à l'unique hôtel. Elle surveille constamment les dirigeants du Front islamique du salut, qui occupent la mairie depuis juin 1990 et qui s'approprient sans trop de mal à remporter ici le second tour des législatives le 16 janvier.

« Nous sommes prêts à tout, disaient-ils samedi dernier, juste avant la démission du président Chadli. Mais nous ne laisserons personne voler au peuple sa victoire. »

En juin dernier, lors de l'imposition de l'état de siège, une soixantaine d'entre eux se sont fait épingle. « Les questions qu'on m'a posées durant les interrogatoires prouvaient que j'étais surveillé en permanence », dit Samir Benouali le président de l'assemblée populaire communale (mairie) FIS de Hassi Messaoud. Quarante-trois syndicalistes islamistes ont été licenciés. Mais, cette fois, le FIS a mis en place des structures de relais. Une nouvelle direction clandestine se tient prête en



cas de coup de tilet. Depuis six mois, le FIS axe tous ses efforts à Hassi Messaoud sur la pénétration des sites pétroliers. Le Syndicat islamique du travail, dont le fondateur local, Saaden Haguéhoug, était candidat du FIS pour les législatives, a peu à peu supplanté la vieille Union générale des travailleurs algériens.

« L'UGTA est reconnue par le gouvernement, nous, nous sommes reconnus par la base », dit M. Haguéhoug, qui affirme avoir 800 adhérents sur les 1200 employés de l'Entreprise nationale de travaux aux puits (ENTP), la principale société de

forage de Hassi Messaoud.

L'an dernier, le FIS y a organisé une grève de 40 jours. En juin dernier, lorsque le dirigeant du FIS Abassi Mahdani avait appelé à la grève générale, les travailleurs de Hassi Messaoud ne l'ont pas suivi en masse. Si un tel appel devait se reproduire aujourd'hui, « nous serions assez forts pour tout arrêter ». Les forages, probablement, cesseraient. « Le forage est un métier dur, explique un ingénieur démocrate, et le discours du FIS porte chez ces gens durs. »

L'exploitation tournerait au ralenti: les cadres de la Compagnie pétrolière nationale, la Sonatrach, sont les mieux payés du pays. « Mais, au niveau de la main-d'œuvre et de la maîtrise, estime le même ingénieur, le FIS domine. » Un autre explique les raisons de ce succès: « A Hassi Messaoud, il y a deux genres de gens: les rates, qui n'ont pas pu aller travailler à l'étranger pour des salaires en dollars et les idéalistes, qui aiment leur métier et leur pays et qui sont écoeurés de la mauvaise gestion. » C'est chez ces derniers que le FIS recrute.

Les 50 000 habitants de la commune, qui n'existe administrativement que

SUITE À LA PAGE B 4

Soleil, Mercure, TERRE, Lune, Mars

SAMEDI PROCHAIN DANS La Presse

CAHIER SPÉCIAL DE 20 PAGES À CONSERVER

LA SCIENCE TRANSFORMERA-T-ELLE L'HOMME AU XXI^e SIÈCLE?

Avec Hubert Reeves, Carl Sagan, Carlos Salinas, Jacques-Yves Cousteau, Luc Montagnier, Jacques Delors, Jean-Paul Desbiens, Abdou Diouf

Les électeurs d'Anjou parleront, lundi, au reste du Canada

On saura lundi si les électeurs d'Anjou font encore confiance au gouvernement libéral. Ou s'ils préfèrent profiter de cette élection partielle pour exprimer leur déception et leur inquiétude. En envoyant un message clair. À Robert Bourassa et au reste du Canada.



En raison de la conjoncture, ce scrutin prend en effet une signification qui dépasse largement les limites de cette circonscription. Tant sur le plan économique que constitutionnel.

Quels qu'ils soient — et au-delà des considérations locales comme la personnalité des candidats —, ses résultats seront analysés dans la perspective globale des problèmes actuels. Et interprétés, à l'échelle de tout le Québec, comme la confirmation ou le démenti des tendances qu'indiquent les sondages. Il faut donc espérer que les électeurs d'Anjou résisteront à la tentation du cynisme et de l'apathie en se prévalant de leur droit de vote.

Sur le plan économique, le hasard faisant bien les choses, cette élection intervient précisément au cœur d'une des régions les plus durement touchées par la crise actuelle. De même que par les effets de plusieurs mesures adoptées par le gouvernement. Et de toutes celles qui ne l'ont pas été et qui auraient dû l'être.

Car si on ne peut honnêtement faire du gouvernement l'unique bouc émissaire pour l'appauvrissement général et la dégradation de l'économie avec son cortège de fermetures d'usines, on peut au moins s'interroger sur son efficacité dans la recherche de solutions. Et sur des décisions discutables qui ont contribué à aggraver les choses. Comme sa réforme de la fiscalité municipale.

Nul doute que, dans toute la grande région de Montréal, de nombreux chômeurs, assistés sociaux, commerçants, petits propriétaires ou usagers du transport en commun envieront, lundi, les électeurs d'Anjou d'avoir l'occasion de dire à Robert Bourassa ce qu'ils pensent de sa façon de gérer la crise. Et de choisir entre un autre député libéral d'arrière-banc et un représentant de plus dans l'opposition dont la victoire serait interprétée comme un sérieux avertissement au gouvernement.

Même si c'est l'économie qui vient spontanément au premier rang des préoccupations des électeurs, on ne saurait nier la dimension constitutionnelle des résultats de ce scrutin. Du moins l'interprétation qu'on en fera sans aucun doute dans l'ensemble du Canada. A tort ou à raison, on y verra une bonne indication de l'humeur des Québécois à quelques mois d'un choix décisif. Une signification que ne prendrait pas cette élection si elle ne mettait en présence que des partis plus ou moins fédéralistes.

Or, dans le cas présent, il se trouve qu'un vote en faveur du Parti libéral serait perçu comme un endossement par les Québécois de la position attentiste de Robert Bourassa. Comme un gage de confiance dans sa patiente stratégie en vue du renouvellement en douceur du fédéralisme canadien. Mais plus encore. Comme un acte de foi envers un leader dont l'expérience et la prudence ne sont plus à démontrer. Mais qui est sans doute le seul, à l'heure actuelle, à savoir précisément où il veut conduire le Québec.

À l'inverse, une autre victoire des souverainistes — après celle de Montmorency en août dernier et l'élection à Ottawa d'un député du Bloc québécois dans Laurier-Sainte-Marie — constituerait pour le reste du Canada un ultime signal d'alarme. A tout le moins, elle apparaîtrait à plusieurs comme la démonstration que la patience des Québécois approche de ses limites. Et que, à défaut d'une adhésion enthousiaste à la thèse de l'indépendance, ils sont prêts de tirer leurs conclusions des tergiversations et des attermoissements dont ils sont témoins lorsqu'il s'agit de déterminer leur place dans ce pays.

Dans les deux hypothèses, qu'ils le veuillent ou non, les électeurs d'Anjou parleront, lundi, au nom du Québec au reste du Canada. Reste à souhaiter, au moins, qu'ils le fassent clairement.

Pierre GRAVEL

LETRE DE MONTRÉAL

Les constitutionnalistes, des plombiers de luxe

L'éditorialiste en chef de La Presse, Alain Dubuc, et l'éditeur du Toronto Star, John Honderich, poursuivent leur correspondance sur leurs visions respectives du Canada et du Québec. La présente lettre d'Alain Dubuc paraît en anglais dans le Star.

Dear John,

Je suis un peu gêné de parler encore de constitution. Le débat canadien est en effet presque surréaliste. On disserte sur la société distincte ou le Sénat triple-E, quand nous savons que bien des gens pensent surtout à trouver un emploi ou nourrir leur famille. C'est presque indécent.



Et, pour être honnête, j'ai peur d'ennuyer à mort vos lecteurs, et les miens. Car s'il y a un terrain d'entente entre Québécois et Ontariens, c'est bien celui-là: ils en ont assez de ce débat et ils croient qu'il y a des problèmes pas mal plus importants.

Ils ont raison. Mais même si nous sommes tous fatigués de ce débat interminable, il ne faut pas oublier qu'il y a un lien entre les emplois et la constitution. Si nous n'étions pas en pleine crise constitutionnelle, la crise économique ne serait sans doute pas aussi forte. Et si nous ne la résolvions pas, les choses vont empirer.

C'est d'ailleurs le but de ce dialogue. La semaine dernière, quand vous tiriez un bilan de notre correspondance, vous avez noté que nous avions mieux réussi à définir nos divergences qu'à trouver un terrain d'entente. Je suis d'accord.

Mais c'est une tâche difficile, surtout parce que la façon dont le Canada a entrepris le débat limite, en partant, notre capacité à arriver à une entente. Je suis sûr que nous pourrions, vous et moi, trouver des solutions raisonnables à cette crise. Si un groupe de lecteurs du Toronto Star rencontrait un groupe de lecteurs de La Presse, ils pourraient sans mal surmonter leurs divergences et se découvrir des valeurs communes. Mais au niveau politique, ce simple dialogue semble presque impossible.

Et c'est de cela dont je veux parler aujourd'hui: une confusion qui, dès le départ, réduit presque à néant les chances d'en arriver à une solution.

Nous définissons tous la crise actuelle comme une crise constitutionnelle, que nous devons résoudre en amendant la constitution, avec l'aide de constitutionnalistes. Quelle erreur!

Le Canada est probablement le pays qui compte le plus grand nombre de constitutionnalistes au km carré. Et ça n'aide pas.

Bien sûr, il y a des raisons purement personnelles qui m'amènent à cette conclusion. D'abord, comme journaliste, je déteste le mot. Essayez de faire un titre vivant avec constitution dedans. Ensuite, comme francophone, j'ai appris à l'école que le plus long mot de la langue française, c'était anticonstitutionnellement, avec ses 25 lettres. Par définition, des mots aussi longs ne peuvent être que rébarbatifs.

Mais plus sérieusement, les problèmes du Canada ne sont pas constitutionnels. Ils sont d'abord politiques, puisqu'ils portent sur le partage de pouvoirs entre niveaux de gouvernements ou entre régions, sur les responsabilités et les devoirs des gens que nous élisons. Ils sont également économiques, puisqu'ils définissent à qui nous payons nos taxes et pourquoi. Ils sont sociaux, puisqu'ils portent sur les services que nous aurons, qu'ils nous forcent à trouver une façon de tenir compte d'une minorité linguistique et de corriger des siècles d'injustice envers les autochtones.

Ce sont des problèmes réels, presque prosaïques, qui ont un impact sur nos vies quotidiennes.

Mais on oublie qu'ils sont si concrets quand nous les traduisons, comme nous le faisons immanquablement au Canada, en jargon constitutionnel. Les problèmes deviennent incompréhensibles, anti-démocratiques puisque les débats deviennent trop techniques et trop assommants pour les citoyens moyens et, en bout de ligne, insolubles.

Permettez-moi d'illustrer ma thèse avec deux exemples, tirés des offres fédérales. D'abord, l'union économique, une idée presque unanimement rejetée à travers le Canada. Le gouvernement canadien a choisi d'abord cette question d'une façon canadienne: un amendement à l'article 121 de la Constitution et un ajout, l'alinéa 91 a.

Dès le départ, on a donc commencé à discuter d'un texte technique que personne ne comprenait. Certaines interprétations ont permis au Parti québécois d'affirmer que le projet détruirait les institutions économiques québécoises. D'autres y ont vu une tentative de mise en tutelle des processus budgétaires provinciaux. Ottawa a répondu en affirmant que ce n'était pas du tout cela qu'il voulait faire. Mais il était trop tard, la méfiance s'était installée, la démagogie aussi. Ça, c'est l'approche constitutionnelle.

Pourquoi ne pas commencer par l'autre bout? Définir ce qu'on entend par union économique, demander aux provinces si elles sont d'accord, et alors, alors seulement, traduire le projet en termes techniques. C'est ce que font les Européens. Avec cette approche, le concept d'union économique aurait sûrement été accepté, puisqu'il vise à mettre fin au non sens qui fait en sorte qu'une compagnie québécoise a moins de mal à faire des affaires dans l'État de New York qu'en Ontario, et vice versa.

On a eu le même problème avec la société distincte, une proposition que personne ne comprend. Est-ce que cela donne plus de pouvoirs au Québec? Est-ce que cela affecte la charte des droits? On ne le sait pas. Tout dépend du spécialiste que l'on interroge. Et tant qu'on conservera cette approche constitutionnelle, au lieu de discuter du fond du problème, la place du Québec, on n'encouragera que le double-langage et la confusion.

Et voilà pourquoi mon message est le suivant. Si nous voulons trouver une solution à nos problèmes, il faut les traiter comme des problèmes politiques, et non pas constitutionnels. Et il faut considérer les constitutionnalistes comme des techniciens utiles, des plombiers de luxe, et non pas comme des demi-dieux.

À la prochaine.

Alain

"LE 350° NOUS PERMETTRA DE DÉCOUVRIR LES RICHESSES DU PASSÉ"



REPRISE

Un juge rappelle aux députés fédéraux que la justice est la même pour tous

MARCEL ADAM

Le député conservateur de Lévis n'aura pas réussi à s'exempter de répondre devant la Justice des accusations criminelles qui pèsent sur lui depuis bientôt un an.

La semaine dernière, le juge Laurent Dubé, de la Cour du Québec, décidait que le député Gabriel Fontaine, ne pouvant invoquer l'immunité parlementaire pour être dispensé de répondre à plusieurs accusations criminelles concernant l'usage de son budget parlementaire annuel, devra subir son enquête préliminaire en février prochain.



vrier prochain.

Après une enquête de deux ans menée par la Gendarmerie royale du Canada, 14 accusations (pour fraude, abus de confiance et conspiration) étaient portées en février 1991 contre ce député pour avoir employé de manière irrégulière 100 000 \$ de son budget parlementaire de 160 000 \$ — 11 de ces accusations se rapportant à ses responsabilités de député.

Devant subir son enquête préliminaire le mois de mai suivant, la veille de sa comparution ses avocats contestaient la compétence du tribunal dans cette affaire en vertu de la nouvelle loi C-79, adoptée le mois précédent. Cette législation stipule qu'il revient au Bureau de régulation de la Chambre des Communes de déterminer si les dé-

putés utilisent de manière licite les fonds publics dont ils disposent pour s'acquitter de leurs responsabilités.

Le juge Dubé a rejeté de façon claire et nette la prétention à un statut privilégié des députés devant la loi, une immunité qui serait contraire aux dispositions de la Charte des droits et libertés mettant tous les citoyens sur un pied d'égalité à cet égard.

Le magistrat a reconnu que les députés doivent jouir de certains privilèges exclusifs, soit une certaine immunité permettant «des coupées franches dans l'élaboration et la réalisation du travail législatif».

Mais permet-elle à un député de s'y retrancher quand on lui reproche des agissements sanctionnés par le Code criminel? La sauvegarde de l'autorité et de la dignité de la Chambre exige-t-elle qu'un député soit exempté du respect des lois générales et publiques du pays, lorsqu'il dispose des biens et des fonds soumis à son administration? Un privilège «aussi exorbitant» est-il justifié pour assurer la quiétude et l'indépendance dont l'élu du peuple a besoin dans l'accomplissement de ses devoirs envers ses électeurs?

À ces questions, le juge Dubé a répondu par la négative. Se fondant sur une abondante jurisprudence concernant l'immunité parlementaire et les privilèges qui s'y rattachent, le magistrat a établi que les privilèges dont jouit un député dans l'acquiescement de son mandat législatif ne l'exemptent aucunement de l'application du Code criminel ou des lois du pays.

Selon lui, aucun document légal n'accorde à un député le

droit de transgresser impunément des règles fondamentales, de piétiner des prescriptions éthiques des plus élémentaires, de mépriser des principes balisant le comportement des citoyens, «du plus modeste jusqu'au plus haut placé».

Faisons un peu la genèse de la loi C-79 à laquelle se rattachait désespérément le député Fontaine.

Cette législation est le résultat des plaintes de plusieurs députés conservateurs prétendant être abusivement harcelés par la GRC quant à l'usage qu'ils font de leur budget parlementaire. Mise au point par un comité parlementaire présidé par Marcel Danis (ancien criminaliste et actuellement ministre du Travail), ce projet de loi extrêmement controversé fut adopté en avril 1991, après avoir été vigoureusement combattu pendant neuf mois par le caucus néo-démocrate.

Cette législation qui amende la Loi sur le Parlement, stipule que le Bureau de régulation interne de la Chambre des Communes a l'autorité exclusive de statuer sur la régularité de l'utilisation des fonds, des biens, des services ou des locaux mis à la disposition des élus dans le cadre de leur fonction parlementaire.

Adoptée en avril, cette loi n'était pas encore en vigueur, au début de mai, alors que le député Fontaine devait comparaître en Cour le 8. Mais le hasard faisant bien les choses, le 7, le bureau du Conseil privé lui faisait parvenir un fac-similé de l'Ordre-en-Conseil donnant vie à cette législation destinée à protéger les députés contre les atteintes de la loi. Ce qui permit à M. Fontaine de voir s'éloigner

ce calice le temps que prendrait la Cour pour rendre sa décision.

D'après une histoire parue l'autre jour dans le Globe & Mail, le sursis dont a joui le député de Lévis est redevable aux démêlés avec la police de son collègue de Lotbinière, Maurice Tremblay. Le 3 mai, la GRC ayant investi son bureau pour le fouiller (opération qui devait conduire à sa mise en accusation pour fraude et abus de confiance), le député Tremblay en saisit au téléphone le leader de la Chambre, Harvie Andre, qui entreprit d'agir de toute urgence pour donner force de loi à ce bill dans les plus brefs délais.

Normalement, les Ordres-en-Conseil sont adoptés le jeudi. Mais dans ce cas-ci, dès le mardi, soit la veille de la comparution de M. Fontaine, on parvint à obtenir les quatre signatures ministérielles nécessaires. Et le jour même, le député aux abois recevait par fax le document salvateur, et avait droit le jour suivant à un délai judiciaire qui devait durer neuf mois.

Le bureau de M. Andre prétend qu'il s'agit d'une pure coïncidence, que le ministre ignorait que la comparution de M. Fontaine devait avoir lieu le lendemain de l'envoi du précieux document. Libre à chacun de le croire ou non.

Quoi qu'il en soit, le juge Dubé a rendu une décision qui illustre le caractère inique et détestable de cette loi infâme, et fournit l'occasion de réclamer que le gouvernement Mulroney la mette au rancart, s'il est le moins soucieux de restaurer son crédit et celui de l'institution parlementaire.

Opinions

Une joyeuse utopie

JACQUES DUFRESNE
collaboration spéciale

En ces temps de panique, je me garderai bien de critiquer la décision de faire vacciner des centaines de milliers de jeunes contre la méningite. Je ne doute pas de la compétence de ceux qui prennent les décisions sur cette question à Québec et à Ottawa. L'espère cependant que parmi les décideurs, comme parmi les citoyens ordinaires, il y a quelques personnes qui n'oublient pas que la morosité est fertile en grandes peurs.

En un autre temps, treize morts pour cause de méningite auraient-ils provoqué la même panique? S'il faut prévenir la méningite par un vaccin, il faut aussi vacciner la population contre la panique. Au cours des dernières années, plusieurs accidents dont il est difficile de mesurer la gravité, l'incendie de Saint-Basile par exemple, ont provoqué des peurs dont il est difficile de mesurer la pertinence.

L'adaptation, qui définit la santé des individus et des sociétés, est faite de réactions adéquates aux stimuli. Un organisme meurt quand il a besoin d'une fièvre trop élevée pour combattre les microbes qui l'assaillent. Dans une société, toute panique non justifiée est l'équivalent d'une fièvre excessive.

Le principal danger des réactions démesurées, c'est qu'elles se discréditent à force de se multiplier et qu'on risque ainsi de ne pas réagir adéquatement devant le danger réel.

Le phénomène des grandes peurs a fait l'objet d'études rigoureuses auxquelles il est bon de se reporter de temps à autre. On trouve encore en librairie l'excellent ouvrage de l'historien Jean Delumeau. (1)

Il vaudrait peut-être mieux s'attaquer à la morosité qu'à la méningite. Il existe un remède éprouvé contre la morosité: la connais-

sance, l'information. L'être humain, nous apprennent tous les grands philosophes sans exception, est ainsi fait que la connaissance est pour lui la source de joie la plus sûre.

Or il se trouve que ce remède est aussi la première condition de retour à la prospérité. Tout le monde en effet s'accorde désormais à reconnaître que l'information est le facteur de productivité le plus important: avant le capital, avant le travail et même avant les ressources.

Pour nous enrichir, nous sommes condamnés à nous épanouir par la connaissance. Reconnaissons qu'il y a eu de plus grands malheurs sur cette Terre. Tant qu'on a le gîte, le couvert et une bibliothèque à proximité, on devrait donc s'estimer heureux, aussi heureux que l'affranchi Epictète, le Romain le plus pauvre de son temps, mais aussi le plus passionné par la connaissance.

Bien des choses clochent dans mon raisonnement, mais peut-être pas autant qu'on le croit. À l'échelle des hommes du passé, de tout le passé, comme à l'échelle de l'immense majorité des habitants actuels de la planète, nos problèmes sont des problèmes de luxe et il est littéralement vrai que nous n'avons qu'à nous instruire pour les régler.

Le gai savoir

Remarquez-vous que le mot instruire, qui rappelle à la fois l'école et les slogans officiels, introduit de la tristesse dans mon propos? Associer la joie à la connaissance, à l'information, ça va encore, mais à l'école, à l'instruction...

Notre vrai problème est là. La connaissance devrait normalement être le but ultime de toutes nos entreprises. À force de réduire la connaissance à l'école et l'école à un moyen pour réussir personnellement et pour faire progresser l'économie, on en a détourné les gens, on a détruit en eux l'idée que pour un être humain, elle est le suprême plaisir; que sans elle tous les autres plaisirs, à commencer par ceux du lit et de la table, ne sont que de plates distractions.

La Bible nous apprend que le péché originel a consisté, pour

Adam et Eve, à se laisser tenter par l'arbre de la connaissance.

Aujourd'hui le péché originel consiste plutôt à naître avec la tentation de fuir les lieux et les symboles de la connaissance.

Il faudrait d'abord que journalistes, chercheurs et autres péda ou andragogues lisent le *Gai savoir* de Nietzsche et qu'à la lumière des critères qu'ils y trouveront, ils jugent s'ils ont ou non la passion du savoir.

On présume qu'ils changeront de métier dans l'hypothèse d'un jugement négatif. Quelle misère que d'avoir pour métier de communiquer une chose, le savoir, qu'on ne se soucie pas d'acquiescer pour son propre compte! Comment échapper au «burn-out» dans ces conditions?

La république du savoir

On s'empresse ensuite d'abolir le principe de l'école obligatoire et on aura soin d'inverser le sens de tous les messages reliés à cette institution. Tous la fuient depuis qu'on la veut ouverte à tous; il faudra la présenter comme un sommet difficilement accessible, à l'image d'une lointaine destination de rêve, le mont Athos par exemple.

On la dit facile. Il faudra qu'elle devienne aussi exigeante qu'une équipe olympique ou un commando d'élite. Sur le fronton de toutes les écoles on lirait cet écriteau: nul n'entre ici s'il n'est disposé à la dure ascèse qu'exige le plaisir suprême.

Au même moment cependant, on aura soin de rappeler qu'on peut s'initier à mille savoirs passionnants hors de l'école et de préciser que l'esprit humain étant soumis à la loi des vases communicants, tout progrès dans la connaissance, depuis la broderie jusqu'à l'astrophysique, peut porter des fruits dans les domaines les plus inattendus.

À la télévision, on remplacera le héros typique, qui n'ouvre jamais un livre par... Par quoi précisément, par qui? Il faudra veiller à ce que notre héros ou notre héroïne puissent, en dépit de leur science, faire rêver le sexe opposé «Mens sana in corpore sano.» L'âme d'Einstein dans le corps de

Roch Voisine! L'âme de Marie Curie dans le corps de Julia Roberts. Tels étaient le dieu grec Apollon et la déesse Athena, qui incarnaient la connaissance aux yeux des jeunes Grecs éblouis.

Dans cette république du savoir, on jetterait l'anathème sur tout personnage public qui accèderait la thèse selon laquelle la culture, la tristesse et l'ennui dorment dans le même lit.

Étant donné que l'être humain s'épanouit par la connaissance, laquelle lui est accessible dès que le gîte et le couvert lui sont assurés, on abolira la notion et jusqu'au mot de chômage.

L'emploi de tous sera l'information. Ceux qui ne pourront pas le remplir dans le cadre d'une entreprise, n'auront droit aux prestations de l'État que sur présentation d'un programme de formation ou d'information.

Le bénéficiaire de l'aide sociale deviendra un boursier à domicile. Il y a bien des malades à domicile maintenant, pourquoi ce privilège ne serait-il pas étendu à ceux qui veulent se guérir de leur ignorance? Une mère vivant seule avec ses enfants pourrait recevoir une bourse pour étudier l'histoire ou une langue étrangère, ce qui créerait à la maison un climat favorable à la culture.

L'école n'étant obligatoire pour personne, nul ne serait tenu de s'y inscrire pour remplir son programme personnel de formation.

Cette république du savoir paraît bien utopique. Et pourtant quiconque a magasiné avec intelligence sait que même l'industrie du vêtement suppose un niveau de culture élevé. D'un bout à l'autre de la chaîne, depuis le chimiste qui établit la formule du tissu, jusqu'au vendeur qui doit deviner les désirs de son client, il faut des connaissances précises, de la finesse, du goût, la maîtrise des langues, en un mot de la culture.

Ou bien nous releverons ce défi avec enthousiasme, en acceptant joyeusement une ascèse que notre actuelle inculture fait paraître terrifiante, ou bien nous porterons bientôt les colts des Asiatiques comme nous portion l'eau de nos maîtres d'hier.

(1) *La peur en Occident*, Fayard, Paris 1978.



Lysiane Gagnon

Encore un début

HALIFAX

Alors que s'ouvre dans la jolie ville de Halifax la première des cinq conférences constitutionnelles qui tiennent lieu de «consultation populaire» — encore un début, dans cette interminable saga pour juristes et professeurs de science (?) politique —, on peut osciller entre le cynisme et l'optimisme.

On peut pencher vers le cynisme et se dire que trop d'obstacles, trop d'acteurs, trop de groupes de pression, trop d'intérêts conflictuels et irréductibles, et une trop grosse somme d'ambitions personnelles sont en jeu pour qu'on puisse avoir l'ombre d'une chance d'arriver à un compromis acceptable pour tout le monde, dans cette foire d'empoigne sans arbitre où le maître d'oeuvre est plus décrié que jamais dans l'opinion publique.

Ou alors, on peut pencher vers l'optimisme et se dire que l'affaire, aussi mal engagée soit-elle, et après que tous les politiciens auront fait leur petite crise, que tous les avocats y seront allés de leur avis et que tous les professeurs de science (?) politique y seront allés de leurs solutions, que cette affaire, donc, va finir au bout du compte «à la canadienne», — c'est-à-dire par une série de compromis boiteux, insatisfaisants pour tout le monde, mais pas assez insatisfaisants pour que les uns et les autres aient envie de faire sauter la baraque.

Ne nous excitons pas. Cela ne signifierait pas pour autant la fin du débat constitutionnel, qui se poursuivrait sous d'autres formes, sur un mode probablement moins dramatique, jusqu'à la fin des temps. Tel est le destin du Canada, et sans doute est-ce pourquoi la Vierge, apparaissant à Fatima à la petite Lucia, laissa, paraît-il, tomber ces mots désabusés: «Pauvre Canada...»

Ce dénouement qui n'en serait pas un serait bien, aussi, dans la mentalité des Québécois, — qui furent, après tout, les premiers Canadiens et qui, en bon fils de Normands, sont peu portés aux solutions radicales.

Le dernier sondage sur la question, réalisé par Multi-Réso pour le compte du *Devoir*, est fort éloquent là-dessus. À la mi-décembre, au beau milieu des drames qui faisaient sombrer la Commission Castonguay-Dobbie dans le ridicule, 64 p. cent des Québécois estimaient que le dossier constitutionnel n'avancait pas; 35,7 p. cent prévoyaient l'impasse; mais les autres, c'est-à-dire la majorité, prévoyaient malgré tout (sans doute parce qu'ils le souhaitent) un déblocage quelconque.

Enfin, une bonne majorité (56 p. cent) souhaitait que les discussions se poursuivent et que M. Bourassa participe aux négociations constitutionnelles avec les autres premiers ministres... et ce, même si le refus de «la négociation à onze» fait partie, depuis la faillite de Meech, des dogmes sacrés de l'establishment politique québécois.

C'est dire que l'électorat québécois semble d'humeur tempérée, et plutôt porté à faire confiance au temps, sinon aux politiciens.

Les cartes sont à peu près toutes sur la table, et la chicane est prise non seulement autour du statut du Québec, mais partout, et sur presque tout.

Pour la première fois, l'Ontario, aux prises avec de terribles difficultés économiques et dotée d'un gouvernement de type idéologique, abandonne son rôle traditionnel d'arbitre pour défendre, sur le mode de la confrontation, ses propres intérêts.

La sortie du premier ministre ontarien Bob Rae apportait cependant une bonne nouvelle pour le Québec: il se dit absolument contre toute réforme du Sénat qui donnerait une représentation égale à chaque province. Avec l'opposition de l'Ontario — et, cela va de soi, du Québec —, l'aberrante formule du «Sénat triple E», qui aurait terriblement diminué le poids du Québec, vient de mourir instantanément. Le Québec peut même se permettre de laisser l'Ontario faire tout seul la bataille là-dessus, et réserver ses forces pour d'autres aspects du dossier.

Les «durs» se sont levés et, pour compliquer le tableau, ils ne disent pas tous la même chose et s'opposent sur divers sujets: MM. Rae, Getty et Wells. Les deux derniers ont changé de place par rapport à Meech. M. Getty, naguère conciliant, prend la ligne dure du «Reform Party» qui menace de lui faire perdre le pouvoir, et M. Wells s'est radouci, encore qu'il reste, sur la question du Sénat notamment, aussi dogmatique et intrinséquant qu'auparavant.

On peut maintenant placer le Québec dans le camp des «durs», à moins que l'intervention relative musclée du ministre Remillard, la semaine dernière, ne soit qu'un autre de ces petits sursauts de colère vite rentrée auxquels nous a habitués le gouvernement Bourassa. Comme, par ailleurs, le premier ministre est à peu près absent du tableau, laissant la gouverne des affaires quotidiennes à Claude Ryan et celle du dossier constitutionnel à M. Remillard, on ne sait guère, évidemment, à quoi s'en tenir.

Le camp des modérés: M. Harcourt, de la Colombie britannique, qui a été le premier à condamner la sortie anti-bilinguisme de M. Getty, et M. Romanow, de la Saskatchewan, qui vient de mettre ses collègues en garde contre un excès de fébrilité. Et les Maritimes.

C'est là que se dessine l'arbitrage et la conciliation. M. Ghiz (Île-du-Prince-Édouard) ne devie pas de sa ligne pro-Meech; M. Cameron (Nouvelle-Écosse), le seul premier ministre conservateur avec M. Filmon, fait appel à la générosité, et les deux partis d'opposition ont mis bas toute partisanerie sur cette question. Quant à M. McKenna, qui n'a pas fini de regretter d'avoir été le premier, en 1989, à torpiller l'accord du lac Meech, et qui a peut-être des visées sur la scène fédérale où ce pauvre Chrétien ne pourra pas s'accrocher *ad vitam aeternam*, multiplie lui aussi les propos conciliants.

Le choix de Halifax, pour entamer cette ronde de conférences, est peut-être symbolique: les trois provinces maritimes sont dirigées par des hommes de compromis, et elles veulent désespérément un accord. Ce sont les Maritimes en effet (de même que Terre-Neuve, mais cela, Clyde Wells est trop excité pour s'en rendre compte) qui souffriraient le plus de la secession du Québec.

Voir Grande-Baleine et mourir

FRANCINE PELLETIER
collaboration spéciale

De froid. Parce que contrairement à ce qu'en disent les habitants: c'est frette en «tit pépère au nord du 55° parallèle, ici à 1200 km (très exactement) au nord de Montréal. Moins 38°C qu'il fait en ce moment, avec un petit vent hudsonien (à noter qu'on est ici à la baie d'Hudson, et non à la baie de James) à vous scier les narines en deux.



Mais l'important n'est pas là. L'important c'est que Poste-de-la-Baleine est comme nulle part au monde. Oh, à première vue c'est comme bien des communautés nordiques; vastes étendues immaculées qui ondulent vers l'infini, où seuls quelques épinettes nains et quelques maisonnettes préfabriquées défilent le Néant. Mais Poste-de-la-Baleine — dit Great Whale River, en anglais, Kuujuarapik, en inuktitut, et Whapmagoostui, en crié — c'est pas mal plus compliqué que ça.

Au couer de notre univers politique

Au coeur de nos préoccupations économiques, énergétiques, environnementales et autochtones, Poste-de-la-Baleine n'est rien sinon que l'épicentre de notre univers politique. Une patate chaude enfouie sous quelques milliers d'arpents de neige. Un endroit dont tout le monde parle mais personne connaît. (Même Lise Bacon n'a pas mis les pieds ici). C'est sa première force d'attraction.

Sa deuxième, c'est son histoire. Toutes les grandes étapes de la colonisation du Nord sont encore visibles ici: le poste de la baie d'Hudson (1856), la mission anglicane (1881), les installations militaires canadiennes (1955), les bureaux du gouvernement du Québec (post-1967) et, pour couronner le tout, les édifices flamboyants neufs érigés grâce à l'argent de la Convention de la baie James (post-1977). Mine de rien, c'est plus de 200 ans d'histoire qui s'étiolent ici sur la toundra.

Sa troisième force d'attraction, c'est sa culture. Poste-de-la-Baleine a ceci de particulier qu'il est le seul endroit où cohabitent les

Inuits et les Cris, deux peuples qui se sont boudés à travers l'Histoire et parfois, détestés.

Aujourd'hui, tant les leaders cris qu'inuits vous diront qu'il n'y a pas de problème. «Mettons qu'on s'entend mieux que les Français et les Anglais», m'a dit, pince sans rire, Matthew Mukash, dirigeant local du Grand Conseil des Cris.

En fait, c'est du pareil au même. Si individuellement Inuits et Cris s'entendent, somme toute, assez bien, il n'y a pas de véritable intégration et la mésentente politique (ce sont, après tout, deux peuples assez différents) est fréquente.

Les Blancs

Et puis, il y a les Blancs. Seulement 250 environ (en comparaison de 500 Inuits), ce sont les Blancs qui ont, néanmoins, le haut du pavé. Eux qui ont les entreprises commerciales, l'argent, le contrôle. Eux qui vivent un peu à l'extérieur, aussi.

Alors que les Inuits vivent agglutinés près de la baie, leur territoire de chasse traditionnel, les Cris, près de leur territoire à eux, la rivière Grande-Baleine, les Blancs vivent au nord du village autochtone, près des «grosses affaires»: l'aéroport, l'hôtel, les bureaux gouvernementaux et, non le moindre, le bar (le seul). *Welcome* au royaume des trois solitudes, donc. Parce que c'est ça aussi, Poste-de-la-Baleine.

Alors, attachez vos parkas, on part à la découverte de ce monde terriblement étrange et bizarrement familier à la fois, incroyablement beau et passablement effrayant tout en même temps...

Compagnie de la baie d'Hudson

Premier arrêt: la compagnie de la baie d'Hudson. Rebaptisé de la Northern, l'endroit aujourd'hui n'a rien du charme d'antan: de l'extérieur on dirait un viel entrepôt, de l'intérieur, un Romy au bord de la faillite. Impossible par contre de passer à côté.

D'abord, c'est LE centre d'approvisionnement du village (à des prix exorbitants, faut dire: une boîte de Rice Crispies coûte ici plus de 4\$!). Ensuite, c'est ici que tout a commencé: le premier commerce, les premiers contacts avec les autochtones mais aussi, la première dépendance des autochtones envers les Blancs.

Le phénomène d'acculturation, en d'autres mots, n'a pas commen-

cé avec la pléthore de skidoos, magnétoscopes et télécouleurs qui ont envahi le village depuis la convention de la baie James. Elle a commencé bien avant et très précisément ici.

La preuve? La Northern a été détruite par le feu en 1980, une occasion en or, explique le chef de bande cris, Robbie Dick, pour la communauté de prendre les choses en main en misant davantage sur la Co-op, le magasin général autochtone. «Mais nos Aïnés étaient en état de choc, dit-il. Ils étaient convaincus de ne pas pouvoir survivre sans la baie d'Hudson.»

Située à quelques centaines de pieds de la Northern, la mission anglicane est venue amplifier ce phénomène de dépendance. «On leur a vraiment fait tout un numéro, dit, un peu penaud, le Révérend Tom Martin. Toutes leurs pratiques spirituelles ont malheureusement été condamnées comme l'oeuvre du diable». Conséquence? Inuits et Cris sont tous aujourd'hui de bons anglicans, bien que les plus jeunes ne sont guère pratiquants.

L'armée

Allons maintenant du côté des Blancs, par-delà la «vallée de la mort» (grand terrain vide particulièrement frigorifiant), là où de vieilles installations militaires servent de bureaux et de résidences à la majorité des «non-natives».

L'arrivée de l'armée canadienne en 1955, il faut dire, a vraiment bouleversé la vie des autochtones. Trouquant leur vie de parfaits nomades pour un chèque de paye (les autochtones sont embauchés comme journaliers à la base militaire), c'est à partir de ce moment que Cris et Inuits adoptèrent un mode de vie semi-sédentaire.

L'apparition (à compte gouttes, il faut dire) de services d'éducation, de santé et d'habitation de la part du fédéral, et à partir de 67, du provincial, ajouteront à la sédentarisation des autochtones. Et bien sûr, aux problèmes qui y sont reliés: alcoolisme, suicide, décrochage. Comme dit Robbie Dick: «des fois j'ai l'impression qu'il y a trop de monde dans les limbes ici».

C'est justement pour secouer ceux et celles qui seraient tentés d'y sombrer, dans les limbes, que les services sociaux cris ont affiché cet avis, intitulé: AVANT DE VOUS SUICIDER. Mise en garde particulièrement bouleversante face au suicide, elle dit: «Qui net-

toyera vos morceaux de cervelle sur le plafond? Votre mère? Votre femme? Votre enfant? Le suicide est contagieux. Pensez-y deux fois.»

Pas très jo-jo, non plus, l'heure dite joyeuse, le 5 à 6 au bar de la place. Comme dans les tavernes «d'en bas» d'il y a 20 ans, c'est tout le monde le nez dans sa bière et c'est à qui boira le plus, le plus rapidement... Mais avec la pyramide sociale en sus. Le royaume des trois solitudes, c'est sans doute ici qu'il s'observe le mieux.

Très à l'aise et généralement pas trop saouls, les Blancs (jeunes pour la plupart) trônent au milieu de la place, centrés de quelque Cris qui se tiennent à l'écart, mais pas trop loin. Puis, au fond là-bas, près des tables de billard, il y a les Inuits, plus nombreux que les autres et un peu plus saouls. (Une jeune Inuk est morte cette semaine, après avoir été trouvée inconsciente dans un banc de neige).

Comme les Québécois d'avant 1960

Voulez-vous que je vous dise? Les Inuits me font penser aux Québécois d'avant la Révolution tranquille: pas très branches, assez soumis et sans grandes ressources. (Plus près du français, par contre, que ne sont leurs frères américains). Alors que les Cris, eux, sont de la trempe des Québécois d'aujourd'hui: plus assurés, politiquement futes, sachant de plus en plus qu'ils sont et ce qu'ils veulent.

Il y a des raisons culturelles qui expliquent ce décalage — les Cris, par exemple, ont toujours vécu plus près des Blancs — mais la convention de la baie James y est pour quelque chose aussi. Non seulement la CBJ a été plus profitable aux Cris qu'aux Inuits (155 millions comparés à 95), elle a permis aux Cris de se prendre en charge et par conséquent, d'aiguiser leur propre sentiment d'identité.

En d'autres mots, les revendications des Cris vis-à-vis le projet Grande-Baleine ne disparaîtront pas de sitôt. Ne pas les prendre au sérieux serait, à mon avis, une grave erreur.

Mais ça, c'est mon sujet de la semaine prochaine. D'autant plus que c'est la semaine prochaine que se tiendront les premières audiences environnementales, à Poste-de-la-Baleine même. La patate chaude risque de chauffer un peu plus...

Comment finira Castro ?

En douceur comme Franco ou dans le sang comme Ceausescu !



**G RALD
LEBLANC**

C'est   Cuba que j'ai fait le pont entre 91 et 92: la perle des Antilles, ou l' pave socialiste au flanc capitaliste, offrait un heureux m lange de f rnie et de myst re.

M me si c' tait une semaine de vacances, il  tait en effet impossible d'oublier la question existentielle: Comment va finir la r volution orchestr e en 1959 par un avocat cubain et un m decin argentin, Fidel Castro et Ernesto «Che» Guevara ?

Des amis de Montr al m'avaient fourni une dizaine d'adresses de Cubains et Cubaines, qui se demandaient eux-m me comment allait finir cet autre chapitre de leur turbulente histoire nationale.

J'avais m me une bonne provision de savon, p te dentifrice, shampooing et autres petites commodit s que mes h tes ne trouvent plus que sur le march  noir. Je devais apprendre que c'est effectivement de denr es encore plus essentielles, du pain au p trole, que sont maintenant priv s les Cubains.

J'ai rencontr  mes premiers contacts   l'ancien Hilton, rebaptis  Habana Libre en 1960, le carrefour de la faune internationale de La Havane, la chatoyante capitale du pays. En sirotant un Cuba Libre (rhum, cola, citron et gla ons) dans le bar du lobby, je me demandais comment Ernesto et Maria d joueraient la «seguridad».

Post s   l'entr e de l'h tel, deux agents montaient la garde, demandant   l'un ou l'autre de montrer ses papiers. Si on est Cubain, il faut justifier sa pr sence dans les h tels et autres lieux touristiques. On a progressivement  rig  un mur entre les  trangers et les autochtones, un apartheid made in Cuba.

Mes futurs amis sont entr s sans que je ne m'en aper oive et sans aucun probl me avec la «seguridad». Maria ressemble   une Hollandaise et Ernesto   un Espagnol; ils n'ont donc pas attir  mon attention, ni celle de la police.

On oublie trop facilement que le peuple cubain est compos  de Blancs venus d'Europe (autour de 60 p. cent de la population actuelle) et d'anciens esclaves noirs, les autochtones ayant  t  radicalement  limin s par les conquistadores. Un peu comme l'Argentine et l'Uruguay, auxquels se comparait Cuba avant la r volution, avec en prime la pr sence de louches amis am ricains.

On oublie aussi, par contre, que Cuba est un pays du sud, un pays des Antilles, dont les voisins capitalistes, Ha ti ou le Guatemala, ne fixent pas tr s haut la barre de la prosp rit  nationale.

Le marche noir

Fid les   la consigne, nous nous sommes  loign s du quartier touristique pour la remise des cadeaux qu becois. Plus que les t moignages, c'est la vue de certaines r alit s, comme les r frig rateurs et les magasins, qui illustrent la situation pr valant dans un Cuba de nouveau   la crois e des chemins.

Alors que je m' tonnais de trouver si peu de choses dans le frigo de Pablo, ce dernier en rajoutait: «Ce devrait  tre bien pire, car le chou, le fromage et le poulet (un tout petit morceau) proviennent du march  noir, de m me que les deux douzaines d'oeufs sur le comptoir.»

Ensemble nous avons ensuite fait deux visites: la premi re   l' picerie cubaine et la seconde au march  des touristes, le magasin «Intur».   la pourvoirie locale, ce jeudi-l , il y avait

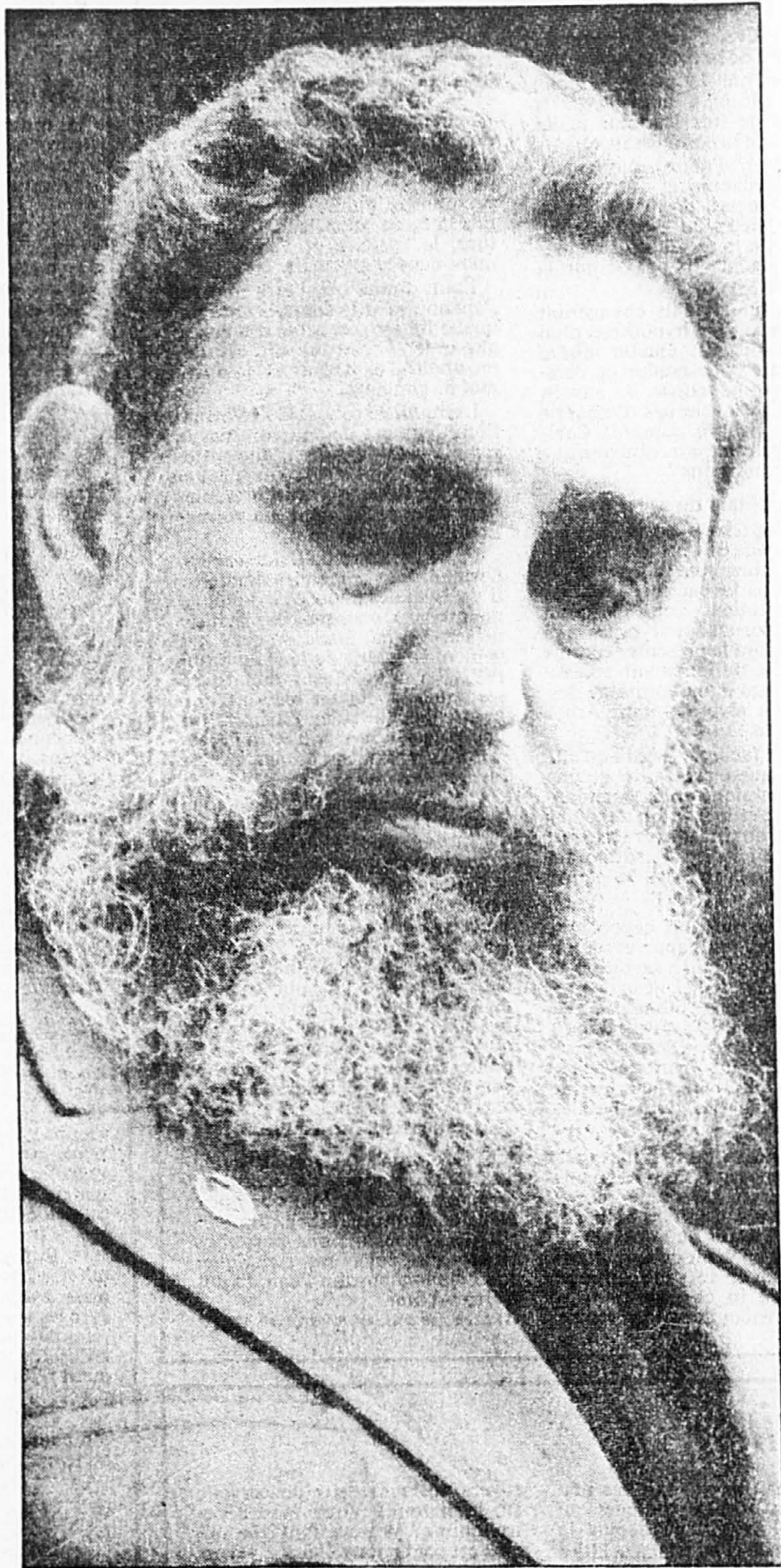


PHOTO G RALD LEBLANC, La Presse

En 1959, Fidel Castro renversait le r gime corrompu de Batista et prenait le pouvoir. On continue en 1992   stimuler le moral des troupes cubaines au moyen de larges panneaux r clamant celui-ci-dessous qui salue le nouvel an, 34e ann e de l' re r volutionnaire.



des oeufs (cinq par personne par semaine) et du riz, mais pas de pain et pas de caf , un peu de poisson d frais-chi et pas une once de viande. (Au r veil du jour de l'An, Pablo et sa femme ont eu droit   chacun un oeuf et un peu de riz. Ce sont deux professionnels vivant dans un quartier chic de La Havane.)

Nous avons ensuite mis le cap sur l'h tel Triton,   l'ouest du centre-ville. Tout pr s, il y a un hyper-march  pour touristes: on y trouve de tout (viande, rhum, v tement, appareil m nager) en abondance et en provenance des quatre coins du monde. J'y ai m me trouv  des chemises McGregor, fabriqu es   New York, n'en d pla e   l'embargo am ricain.

Nous y avons achet  deux poulets congel s,   5 \$ l'unit  (quelques minutes de salaire pour moi et pres d'une semaine pour Pablo), import s du Venezuela. Difficile pour Pablo et Manuela de refuser nos cadeaux, eux qui n'avaient pas vu un poulet entier depuis plusieurs mois. En m me temps, on sentait chez ces professionnels une sourde r volte. «Il faut partir, on ne peut plus rester ici. On n'a pas envie d'aller aux Etats-Unis, qui sont grandement responsables de nos malheurs, mais n'importe o  ailleurs, de pr f rence au Canada mais en Australie s'il le faut.»

Le syst me D

C'est finalement par le tourisme que la bombe cubaine  clatera. On attend cette ann e 500 000 visiteurs  trangers et autour de deux millions en l'an 2000.

Cuba est un petit pays, deux fois la superficie de la Nouvelle- cosse, habit  par 11 millions d'habitants, pas deux fois le Qu bec. C'est donc dire qu'un important pourcentage des Cubains est en contact quotidien avec l'insoutenable dualit  du pays: la surabondance pour les touristes et le d nuement pour les autochtones.

Cet apartheid, qui r duit les Cubains   des citoyens de seconde classe dans leur propre pays, bien plus que l'absence de libert  et la dissidence intellectuelle, fera sauter la marmite cubaine.

Certains contrastes sont en effet trop violents. Avec deux jeunes Cubains, j'ai fait l'exp rience de deux types de restaurant: les Cubains et les «turistas». Au restaurant pour touristes, on mange et on paye comme   Miami.

Au restaurant cubain, il nous en a c t  8 \$ pour un repas   quatre, y compris une bouteille de vin blanc «sovietica» de Georgie. Il a cependant fallu ajouter 8 \$ de pourboire, plac  discr tement dans le cahier du menu, pour avoir une table.

Il y a trois sports nationaux   Cuba: le baseball, le march  noir et la queue. Avec des pesos, du rhum, des chandails... on peut tout obtenir   Cuba, o  tout est d fendu sans que rien ne soit impossible.

Il faut voir les Cubains plier un vingt dollars, au point qu'il soit presque invisible, et le passer   un contact qui reviendra avec deux cent pesos (le taux officiel est de 1,10 \$ au peso, mais dans la rue c'est dix pesos pour 1 \$ et plus   Varadero).

Pas cher, mais aussi pas les chars le repas au Sofia ou des quatre mets au menu (poisson, boeuf, porc et poulet) il n'y avait que du boeuf (quelques grains de steak hach ) et plus aucun dessert. «Vous comprenez maintenant quand on dit qu'il n'y a plus de place pour nous ici» pouvaient alors conclure nos jeunes cicrones.

Le poison espagnol

  l'a rogare de La Havane, les touristes ne sont pas inqui t s; ce sont les membres d' quipage que fouillent les douaniers. Priv  de la manne sovi tique, Cuba est pr t   tout sacrifier sur l'autel du tourisme; on est m me r sign    introduire le poison de l'entre-

prise priv e, la pire h r sie contre le credo socialiste de Fidel.

C'est l'option-z ro   Cuba: les autos remplacent les v los, les tracteurs font place aux boeufs de labour, mais on continue pourtant de construire des h tels, pour le tourisme s'entend.

Bien plus, c'est en association avec une ch ne priv e d'Espagne qu'on ach ve la construction du Cohiba, un superbe cinq  toiles, au c ur de La Havane. C'est aussi avec des int r ts priv s qu'on construit pr sentelement le Melia Las Americanas,   Varadero, ou l'on trouve d j  quelques h tels (Sol Palmeras, Melia Varadero...)   propri t  partag e, 50/50, entre l'Etat cubain et les int r ts priv s espagnols.

Les Mexicains, en t te de liste du tourisme cubain avec les Canadiens, s'approprient   rentrer dans le club des joint-ventures. J'ai rencontr  un Mexicain cherchant   exporter   Cuba sa recette de terrains de campin  qui lui a ouvert les portes du club des millionnaires du Yucatan.

J'ai m me rencontr  un repr sentant de PARCO, un holding import-export (Metro-Richelieu, La Coop rative F d r e, les Jos Rougemont...) qui c l brerait l'envoi vers Cuba de saoudux et de poulets tout en pr parant la venue   Montr al d'un bateau d'agrumes. Bien plus, on pr pare des joint-ventures pour la production   Cuba de poulet, de porc et de jus concentr .

Bref, on maintient bien haut le flambeau et les slogans socialistes, mais en douce, par le biais des  trangers, on laisse s'introduire le poison du capitalisme. C'est la, peut- tre plus que chez les dissidents, que s'effectue la contre-r volution, que se pr pare une autre grande mutation.

Franco ou Ceausescu

  la fin du XIX  si cle, Jose Marti foudroyait les Espagnols dehors et Cuba devenait ind pendant... Mais pas compl tement, puisque que l' le se transforma en protectorat du puissant voisin nordique. La Havane devint alors le bordel am ricain.

Au milieu du si cle, Fidel Castro foudroyait les Am ricains dehors et Cuba redevenait ind pendant... Pas compl tement cependant puisque le socialisme s'est maintenu au prix d'une d pendance totale   l'endroit de l'URSS. La Havane devint alors la puritaine socialiste.

En cette fin de si cle, qu'advient-il de Cuba et de son mythique pr sident? La mutation est d j  commenc e: se fera-t-elle en douceur ou dans le sang? Castro acceptera-t-il de modifier son dernier slogan: «Fidel ou la mort».

Ernesto est n  avec la r volution de 59, il n'a pas de point de comparaison, si ce n'est l'avenir qu'il voit sombre et sanglant: «Le vieux cochon barbu est trop ent t  et il y a trop de parasites du r gime pour que la transition se fasse en douceur. Ce sera comme dans la Roumanie de Ceausescu; c'est pourquoi je veux partir avant le bain de sang.»

Un de ses oncles, professeur d'histoire, avait visit  l'Espagne au d but des ann es 70, alors que Franco avait d j  entam  sa retraite. «Il s'agit de savoir si nous pourrions trouver un Juan Carlos (le roi d'Espagne qui succ da au vieux g n ral) pour assurer une transition pacifique et conserver les acquis du socialisme, notamment l' cole et l'h pital pour tous. C'est toujours le m me probl me: apr s l'Espagne, les Etats-Unis et l'URSS, allons-nous enfin  tre vraiment ma tres de notre pays?»

Au tournant du si cle pr c dent, Jose Marti parlait d j  de l' mancipation de l'Am rique latine, autant de la vieille Europe que du nouvel empire nord-am ricain. C'est encore le m me d fi que devront surmonter les successeurs de Fidel, dont le myst re ne saurait impressionner encore longtemps les ventres affam s de ses anciens supporters.

Le FIS   la conqu te du p trole alg rien

SUITE DE LA PAGE B 1

depuis 1985, vivent tous directement ou indirectement du p trole. Ils viennent des quatre coins d'Alg rie, attir s par les hauts salaires. En qu te d'emplois, les nouveaux arrivants croupissent quelques mois dans un bidonville autour duquel le FLN, pudique, a fait construire un mur.

Dix-huit mille c libataires logent sur les sites, dans des «bases-vie», et vont rarement en ville o  les quelques gargotes et boutiques   moiti  vides n'ont rien   leur offrir. Au cours des ann es 70, les cadres et techniciens ont ram n  leur famille au fur et   mesure que poussaient ces tristes HLM o  l'on cuit en  t  et g le en hiver.

Equipements abandonn s

Le maire, Samir Benouali,   23 ans de forage derri re lui, du Texas   la Roumanie, en passant par le Golfe. Grande barbe grise et franc-parler, il

pouffend la politique p trolli re de l'Etat FLN: «Pendant des ann es, le pouvoir a pomp  l'industrie p trolli re. Elle lui a tout donn  sans rien en recevoir. Les investissements ont  t  d risoires. La plupart des entreprises d'Etat n'ont pas de tr soreries.   l'ENTP, la masse salariale repr sente 80 p. cent du budget de fonctionnement. R sultat: le mat riel est obsol te, les machines ont 16 ou 18 ans. Les chantiers sont bloqu s par les attentes de pi ces.»

Les cons quences sautent aux yeux les moins avertis:  quipements abandonn s au milieu des sables, oleoducs inutilis s aval s par les dunes, flaques noires des fuites trop rarement r par es et, sur les t tes de puits, des «arbres de Noel» qui achevent de rouiller.

Et en m me temps, accuse le FIS, des directeurs g n raux de la Sonatrach qui commandent des voitures «R 25 avec les m mes options que celle de Fran ois Mitterrand». Aujourd'hui, avec une production de 800 000 barils-

/jours (40 millions de tonnes/an), l'Alg rie n'arrive m me pas   atteindre le quota que lui attribue l'OPEP. Et avec des forages en milieu argileux   plus de 3000 m tres, le p trole alg rien reste l'un des plus difficiles et des plus c teux   extraire.

Pour r aliser les investissements n cessaires, et surtout ramener dans les caisses de l'Etat les milliards qui permettraient au pays de se d s ndetter, le premier ministre, Sid Ahmed Ghozali avait envisag  l' t  dernier de «vendre le quart de Hassi Messaoud»   des compagnies  trang res. La formule brutale rompt avec vingt ans d'un nationalisme v h ment. Elle cache une offre plus modul e: il s'agit, en fait, moyennant d' normes avances, d'offrir des concessions limit es dans le temps   des multinationales p trolli res. M. Ghozali, qui a dirig  durant une dizaine d'ann es la Sonatrach, sait mieux que quiconque qu' ne Alg rie menac e de faillite n'a gu re d'autre choix que de gager son

p trole pour retrouver une certaine libert  financi re.

Finis les gaspillages!

Mais, en apprenant la nouvelle, les dirigeants du FIS, Abassi Mahdani et Ali Belhadji, ont engag  une gr ve de la faim symbolique dans leur cellule de la prison militaire de Blida. Ce n'est pas, arguaient-ils,   un premier ministre de transition de prendre une d cision aussi lourde de cons quences. Aujourd'hui que l'arm e lui a donn  la dur e, M. Ghozali va tr s certainement acc l rer l'ouverture de l'industrie p trolli re aux capitaux  trangers.

«Nous trouvons cela louch , estim -on au bureau du FIS   Hassi Messaoud. Pourquoi tant de pr cipitation? Cela ne sert   rien de ramener des devises si c'est pour les remettre dans le syst me actuel. Nous en avons assez des gaspillages!» Les syndicalistes islamistes pr f reraient, d'abord, voir une restructuration du secteur p trollier alg rien.

«On va  tre bouff s par les  trangers parce qu'on est pas comp titifs», dit M. Hagehoug. Ils craignent qu'ayant vendu le quart de Hassi Messaoud, le gouvernement ne soit tent  d'en vendre toujours plus. Les compagnies  trang res, d'accord, mais comme sous-traitantes, affirment-ils. «Nous travaillons tous les jours avec des gens de chez Schlumberger, Total ou Weatherford. Il n'y a aucun probl me.»

Ingenieurs ou techniciens de haut niveau, les responsables du FIS dans le secteur p trollier se sentaient pr ts   le reprendre en main pour le compte d'un gouvernement islamique. Quelle sera leur r action aujourd'hui que le pouvoir leur  chappe? «L'Islam est contre la violence, disait l'un d'eux samedi dernier, mais il y a d'autres moyens d'imposer la volont  du peuple.» C'est sur les champs p trolliers alg riens qu'une  preuve de force d cisive contre les islamiques attend le nouveau pouvoir.

Paru le 15 janvier 1992.

Espace : les nations condamnées à coopérer

OLIVIER L. ROBERT
Collaboration spéciale

Il n'y aura pas seulement des Américains à bord de la navette spatiale, cette année. Deux Canadiens, un Allemand, un Belge, un Suisse, un Italien et un Japonais participeront à cinq des neuf missions spatiales habitées que la NASA projette de lancer au cours de 1992. De plus, une quinzaine de pays ont fait inscrire au manifeste de ces missions des expériences que leurs laboratoires ont conçues, en sciences de la vie, en traitement des matériaux ou en sciences spatiales. Un exemple parmi tant d'autres qui illustre combien l'espace est devenu un lieu de coopération entre les nations.

C'est ce que constate Larkin Kerwin, président de l'Agence spatiale canadienne: «Nous franchissons une étape nouvelle dans l'espace. Nous mettons de côté les intérêts de prestige ou de compétition politique et militaire pour favoriser les projets spatiaux réalisés en coopération». L'espace est perçu de plus en plus comme une occasion d'améliorer la qualité de la vie et d'accroître la prospérité universelle.

«La phase initiale de l'aventure spatiale était caractérisée par l'exploration», ajoute le Dr Kerwin. «Maintenant, nous devenons de plus en plus des utilisateurs de l'espace, que ce soit pour les télécommunications, qui répondent à un besoin universel, pour l'observation de la Terre, qui devient très importante dans la vie économique du monde, ou pour les sciences spatiales et leurs applications industrielles.»

L'espace est conscrit au service de la Terre

En bref, l'espace est conscrit au service de la Terre. Cette notion d'utiliser les activités spatiales pour aider à trouver des solutions aux problèmes environnementaux ou de santé se retrouve justement dans le thème principal de l'Année internationale de l'Espace qui a adopté comme slogan: «Mission vers la planète Terre», une expression forgée par la NASA et qui désigne également une gigantesque initiative d'observation de la Terre à partir de l'espace.

Coordonnée par les États-Unis mais réalisée en coopération internationale, cette initiative se rattache au Programme américain de recherches sur les changements à l'échelle du globe (U.S. Global Change Research Program).

L'idée derrière MPE (Mission to Planet Earth) consiste à utiliser la technologie qui a été conçue dans le cadre des missions d'exploration du système solaire pour développer des instruments d'observation de notre planète qui permettront d'analyser son environnement de façon globale. Toute l'initiative articule son volet spatial autour d'un programme appelé EOS (Earth Observing System) qui prévoit le déploiement, au coût de 17 milliards, de deux plates-formes d'observation lancées par les États-Unis (EOS

A et B), auxquelles se joindront deux plates-formes européennes ainsi qu'une plate-forme japonaise.

Au seuil d'une année internationale qui lui a été attribuée, l'espace subit quand même les contrecoups d'une récession qui ne se résorbe pas, d'un plafonnement des investissements à l'échelle mondiale qui gravitent autour de 70 milliards depuis quelques années, ainsi que des bouleversements géopolitiques qui sont en train de redessiner complètement le village planétaire. Et pourtant, les grands programmes spatiaux ne s'effondrent pas.

Ils subiront sans aucun doute une cure d'amalgamation et des retards dans leurs calendriers de réalisation. Ils seront plus rationnels et on réajustera leurs caractéristiques techniques en y intégrant mieux les réalités budgétaires des gouvernements qui les financent. On sera beaucoup plus à l'écoute des préoccupations des citoyens.

Mais on peut prédire, sans trop de risques de se tromper, que l'aventure humaine dans l'espace

se poursuivra. Que la station spatiale Freedom, même dans une version tronquée, évoluera au-dessus de nos têtes vers la fin du siècle. Et que partout dans le monde, les grands bureaux d'études continueront de préparer le retour des humains sur la Lune et d'analyser différents concepts pour expédier une mission habitée vers Mars.

Pour Susan Walker, rédactrice en chef de la publication spécialisée *Space News*, la question des budgets affectés aux programmes spatiaux demeure cruciale. «Ce

Les payeurs de taxes s'en mêlent

sera très serré pour les cinq ou dix prochaines années. Considérez que, pour la première fois de son histoire, la NASA a vu son budget total diminuer légèrement par rapport à celui de l'an dernier. L'ESA (l'agence spatiale européenne) vogue aussi dans un

environnement budgétaire difficile. Par contre, il y a un côté positif à cela. Les gestionnaires de programme doivent s'efforcer de réajuster leurs projets en établissant des priorités plus claires. Les payeurs de taxes exigent plus de justification des sommes dépensées dans les programmes spatiaux.»

Alain Poirier abonde dans ce sens. Le directeur des projets spatiaux chez SNC-Lavalin affirme que la gestion des programmes spatiaux doit être remise en question: «On commence à réaliser que beaucoup de programmes coûtent trop cher. Les nouveaux intervenants dans l'industrie spatiale, souvent spécialisés dans les infrastructures, vont contribuer à faire baisser les coûts des programmes, parce que leur philosophie de gestion les y incite.»

En ce qui concerne l'ancienne URSS, personne ne sait vraiment ce qu'il adviendra du programme spatial soviétique. La façade de ce programme qui, pendant longtemps, a été un objet de fierté, se lézarde, dévoilant du même coup la réalité dans toute sa crudité. Même en l'absence des bouleversements géopolitiques récents, le

programme spatial soviétique s'acheminait vers une période de stagnation puisque, à toutes fins pratiques, les autorités politiques s'en désintéressaient et aucune direction intellectuelle ne l'animaient.

Les républiques nouvellement indépendantes viennent de se doter d'organismes nationaux qui s'approprient les activités spatiales se déroulant sur leur territoire. Mais Alexandre Boyartchuk, un des dirigeants de l'Institut des

Recherches Spatiales de Moscou, croit qu'après une phase d'affirmation nationale dans les différentes républiques, on s'acheminera vers la mise en commun des ressources spatiales coordonnée par une structure qui ressemblera à l'ESA.

Le Canada champion en son genre

Recherches Spatiales de Moscou, croit qu'après une phase d'affirmation nationale dans les différentes républiques, on s'acheminera vers la mise en commun des ressources spatiales coordonnée par une structure qui ressemblera à l'ESA.

Au sein de la communauté spa-

tiale internationale, le Canada est perçu comme le champion de la coopération. Lors du Congrès de la Fédération internationale d'astronautique, tenu à Montréal en octobre dernier, l'Agence spatiale canadienne a proposé d'intégrer les pays en voie de développement aux activités spatiales en créant une agence spatiale à leur intention et a poussé l'idée d'une agence spatiale internationale. «Les deux idées progressent. L'ONU cherche à les faire avancer, surtout en ce qui concerne le tiers-monde», soutient Larkin Kerwin. «Deuxièmement, le Forum des agences spatiales (SAFISY — l'organisme regroupant 28 agences spatiales et huit organisations internationales mis sur pied en 1988 pour coordonner les activités de l'Année internationale de l'Espace) a décidé d'aller au-delà de son mandat et de se réunir en 1992 à Los Angeles et à Washington pour considérer l'avenir, ce qui veut certainement dire la création d'une agence spatiale internationale ou une version de cela, probablement une fédération officielle et formelle des agences spatiales des différents pays.»

Deux Canadiens iront dans l'espace en 1992

OLIVIER L. ROBERT

Vous avez toujours rêvé de devenir astronaute et d'aller dans l'espace. Vous êtes détenteur d'un doctorat en sciences ou en génie. Mentalement équilibré, vous êtes socialable, vous possédez un bon sens du travail d'équipe, et vous êtes, bien sûr, en excellente condition physique.

Vous avez maintenant l'occasion de tenter votre chance de faire le grand saut, puisque l'Agence spatiale canadienne lance dès aujourd'hui un deuxième appel de candidatures pour recruter des astronautes.

Même si jusqu'ici, un seul des six astronautes canadiens recrutés en 1983 est allé dans l'espace, le président de l'Agence spatiale canadienne, Larkin Kerwin, est persuadé qu'on a suffisamment

de travail en vue pour une deuxième équipe d'astronautes: «Deux de nos astronautes iront déjà dans l'espace en 1992. Au cours des années à venir, nous aurons également besoin d'astronautes pour manœuvrer le système robotique que nous construisons actuellement et travailler à l'assemblage de la station spatiale Freedom.

«Par la suite, il est prévu que nos astronautes pourront cumuler un total de trois mois d'occupation de la station tous les deux ans. Nous devons donc commencer tout de suite à préparer suffisamment d'astronautes pour remplir toutes ces missions.»

Si le processus de sélection de cette deuxième équipe d'astronautes se déroule assez vite, deux nouvelles recrues pourront même entamer, dès juillet prochain, un entraînement de «spécialiste de mission» au Johnson Space Center de la NASA.

Par contre, si le recrutement des nouveaux astronautes s'effectue plus tard, à l'automne par exemple, les premiers spécialistes de mission seront choisis parmi les six astronautes actuels, à l'exception de Steve MacLean et Bjarni Tryggvason qui se préparent pour le vol de MacLean, en septembre. Cet entraînement de haut niveau, qui sera également donné à deux astronautes japonais et à autant d'Européens, vise à les familiariser avec tous les aspects d'une future mission à bord de Freedom.

Pas des vrais astronautes

Cet accès de deux astronautes canadiens au statut de «spécialiste de mission» (MS: Mission Specialist) revêt une importance cruciale pour l'avenir. Jusqu'à maintenant, nos six astronautes ont reçu un entraînement de «spécialistes de charges utiles» (PS: Payload Specialists). La NASA considère les PS comme des invités spéciaux assignés à une mission par le biais d'ententes avec l'industrie américaine ou avec des agences étrangères.

Autrement dit, ils ne sont pas de vrais astronautes, selon la définition américaine du terme, même s'ils ont reçu une formation de base sur le fonctionnement des systèmes de la navette spatiale.

Nos astronautes s'accommodaient relativement bien de ce statut tant que leur mandat se limitait à préparer et à mener à bien des expériences canadiennes en sciences de la vie, en sciences de l'espace, ou en microgravité. Ainsi, au cours du vol prévu pour septembre 1992, Steve MacLean effectuera une série d'expériences appelées CANEX-2 (Marc Garneau avait été responsable des expériences CANEX-1 qui s'étaient déroulées en octobre 1984).

Parmi ces expériences, il évaluera notamment les performances d'un Système de vision spatiale (SVS) qui utilisera une caméra de télévision pour surveiller un agencement de points de repères

disposés sur un objet à localiser. Mais, en cours de vol, ce sera un spécialiste de mission qui utilisera le Canadarm pour tester le SVS.

Les «Canadarm» qui équipent les quatre orbiteurs de la flotte de la navette spatiale appartiennent à la NASA. Ce ne sera pas le cas pour le Système d'entretien mobile (MSS: Mobile Servicing System) qui constitue la pièce-maîtresse de la participation canadienne au Programme international de la Station spatiale Freedom. Il est donc normal que des Canadiens soient habilités à opérer un système de propriété canadienne.

La durée de vie de Freedom s'étendant sur 30 ans, on prévoit beaucoup de rotation au sein du corps des astronautes canadiens, ce qui devrait entraîner, d'ici quelques années, un processus régulier de recrutement.

En outre, notre pays est un membre associé de l'Agence spatiale européenne et à ce titre, on peut prévoir que nos astronautes seront un jour appelés à participer à des missions habitées prévues dans le cadre du Plan spatial européen. De plus, le Canada a signé en 1989 un accord de coopération spatiale avec l'ancienne URSS, dans lequel il est stipulé qu'un astronaute canadien pourra visiter éventuellement la station spatiale MIR. Il y aura donc amplement de perspectives intéressantes pour la prochaine génération d'astronautes.

Après Marc Garneau

Le 22 janvier, Roberta Bondar deviendra le deuxième astronaute canadien à s'envoler dans l'espace alors qu'elle agira à titre de spécialiste de charges utiles principal au cours de la mission IML-1. Médecin, spécialiste en neurologie, Mme Bondar appartient à divers groupes de recherche canadiens et américains dont celui du Cardiovascular Laboratory du Johnson Space Center. Ses recherches portent principalement sur la circulation sanguine cérébrale en état d'apesanteur.

IML-1, qui se déroulera dans le module Spacelab, placé dans la soute de la navette Discovery, est une série d'expériences conçues pour étudier les divers aspects de l'adaptation humaine aux vols spatiaux ainsi que le comportement des plantes et la physique des matériaux en milieu d'apesanteur.

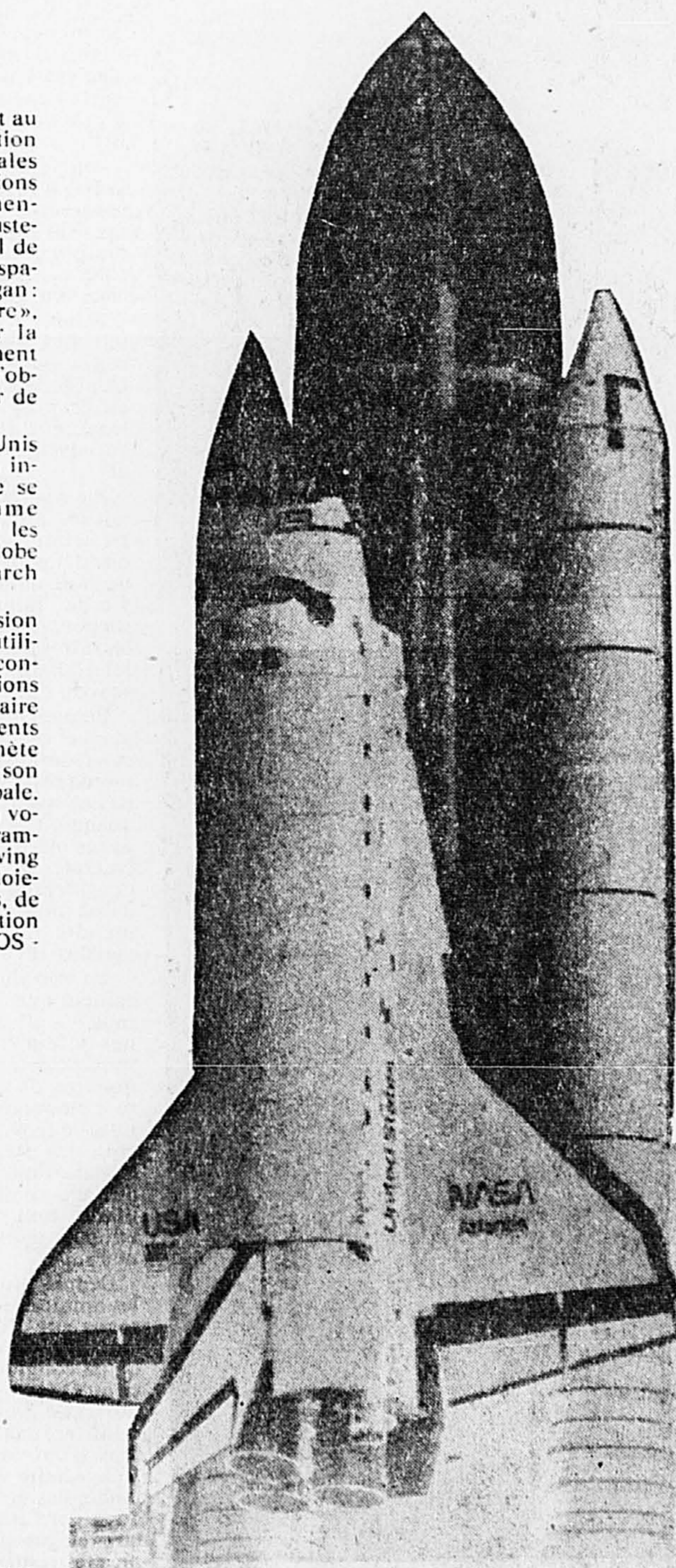
Et les cinq autres membres de l'équipe actuelle d'astronautes canadiens? De quelles tâches s'acquittent-ils en ce moment?

Marc Garneau, le premier Canadien à être allé dans l'espace, est aujourd'hui directeur-adjoint du Programme des astronautes canadiens. Ingénieur en électricité et détenteur d'un doctorat en génie, il est responsable de la planification technique des missions spatiales canadiennes. Poursuivant aussi les recherches en microgravité entamées lors de la mission 41-G en 1984, il compte bien retourner un jour dans l'espace.

Steve MacLean est physicien du laser. Le troisième Canadien qui volera à bord d'une navette spatiale s'entraîne présentement en vue de sa participation au vol STS-51, dont le lancement est prévu à l'automne 1992.

Ken Money est l'astronaute de relève de Roberta Bondar. Docteur en physiologie, il possède de nombreuses années d'expérience en recherches sur le mal des transports.

Bob Thirsk est médecin et ingénieur. Astronaute de relève de Steve MacLean pour les expériences CANEX-2, il est l'ingénieur de projet du satellite-cible qui sera utilisé pour évaluer le Système de vision spatiale. Tout comme Steve MacLean, il s'entraîne activement en vue de cette mission.



Le 22 janvier, Roberta Bondar deviendra le deuxième astronaute canadien à s'envoler dans l'espace alors qu'elle agira à titre de spécialiste de charges utiles principal lors de la mission IML-1.

Selon le Dr Kerwin, nous devenons de plus en plus des utilisateurs de l'espace, que ce soit pour les télécommunications, qui répondent à un besoin universel, pour l'observation de la Terre, qui devient très importante dans la vie économique du monde, ou pour les sciences spatiales et leurs applications industrielles.

Le rapport Allaire se porte bien



DENIS LESSARD

du bureau de La Presse
QUÉBEC

Après un an il est un peu froissé. On l'a étiré à gauche comme à droite, mais personne n'a pu le déchirer. Un an après sa publication, le rapport Allaire reste le point de ralliement des militants du PLQ et, pour le Canada anglais, la réponse à la question historique: What does Quebec want?

«Un an plus tard, je ne vois rien à changer au rapport, je ne regrette rien», affirme catégoriquement le président du comité qui, il y a un an, accouchait du document qui eut l'effet d'une bombe au Canada anglais. Pour Me Jean Allaire — qui a sillonné le pays depuis un an pour expliquer les revendications du Québec — le rapport qui porte son nom «réflecte encore autant la volonté des Québécois».

Pourtant, il y a un an, c'est avec beaucoup d'hésitations que le premier ministre Bourassa avait accepté d'entériner l'idée d'un référendum sur la souveraineté en 1992, dans l'éventualité où «l'ordre constitutionnel nouveau» réclamé par le rapport Allaire serait désavoué au Canada anglais.

Gravement malade et relevant péniblement d'une intervention chirurgicale, M. Bourassa n'avait pu surveiller que de loin les dernières et cruciales réunions du comité constitutionnel du parti et son entourage devait par la suite critiquer l'attitude de certains membres dont on croyait qu'ils seraient «les oreilles» du premier ministre au comité.

Avec l'échec de Meech et la commission Bélanger-Campeau, l'heure de la souveraineté semblait avoir sonné le printemps dernier, mais c'était avant que Robert Bourassa n'arrête l'horloge et obtienne un délai de près de deux ans avant la tenue d'un référendum dont l'issue semblait alors déjà scellée.

Pour la plupart des membres du comité Allaire, même si beaucoup d'eau a coulé sous les ponts au cours des douze derniers mois, les attentes des militants libéraux n'ont guère changé. Elles n'ont pas diminué, surtout avec la déception qu'ont suscitée en septembre les propositions fédérales (des propositions dont on ne discute même plus au Québec).

L'appui serait peut-être moins massif, moins spontané qu'il ne l'a été au congrès de mars dernier, mais le rapport Allaire obtiendrait encore l'aval d'une forte majorité des libéraux, estiment tous les militants interrogés.

«Le débat serait probablement plus houleux», reconnaît toutefois Michel Bissonnette, représentant de la commission jeunesse du PLQ au sein du comité.

L'attitude du premier ministre

Toutefois, si le rapport Allaire reste le point de ralliement des libéraux provinciaux, ce n'est sûrement pas grâce au premier ministre Bourassa, qui en maintes occasions, en a minimisé la portée.

Pour Robert Bourassa, le rapport était «un document de référence», «fondamental» toutefois. La moitié des 22 champs de compétences exclusive que l'on y réclamait pour le Québec sont déjà de juridiction provinciale, devait-il rappeler par la suite. Plus récemment, lors du dépôt des propositions fédérales, M. Bourassa soutenait qu'on y retrouvait plusieurs aspects des revendications du rapport Allaire alors que l'auteur du rapport venait pourtant de pourfendre ces mêmes propositions.

«M. Allaire est un peu comme le président d'une ligne aérienne qui tombe en amour avec ses avions», lancera, en privé, un membre du défunt comité constitutionnel.

Le président Allaire se défend bien toutefois de s'être identifié au document et de se sentir piqué lorsqu'on critique le rapport qui porte son nom.

Quant à la philosophie centrale du rapport — un nouveau partage des pouvoirs entre Ottawa et Québec — elle semble faire peu de cas de la réalité revue par Robert Bourassa: on ne peut traiter du partage des pouvoirs dans l'ab-



Jean Allaire et Robert Bourassa au congrès de mars dernier. Pour M. Allaire, son rapport reflète toujours autant la volonté des Québécois.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse 10.03.91

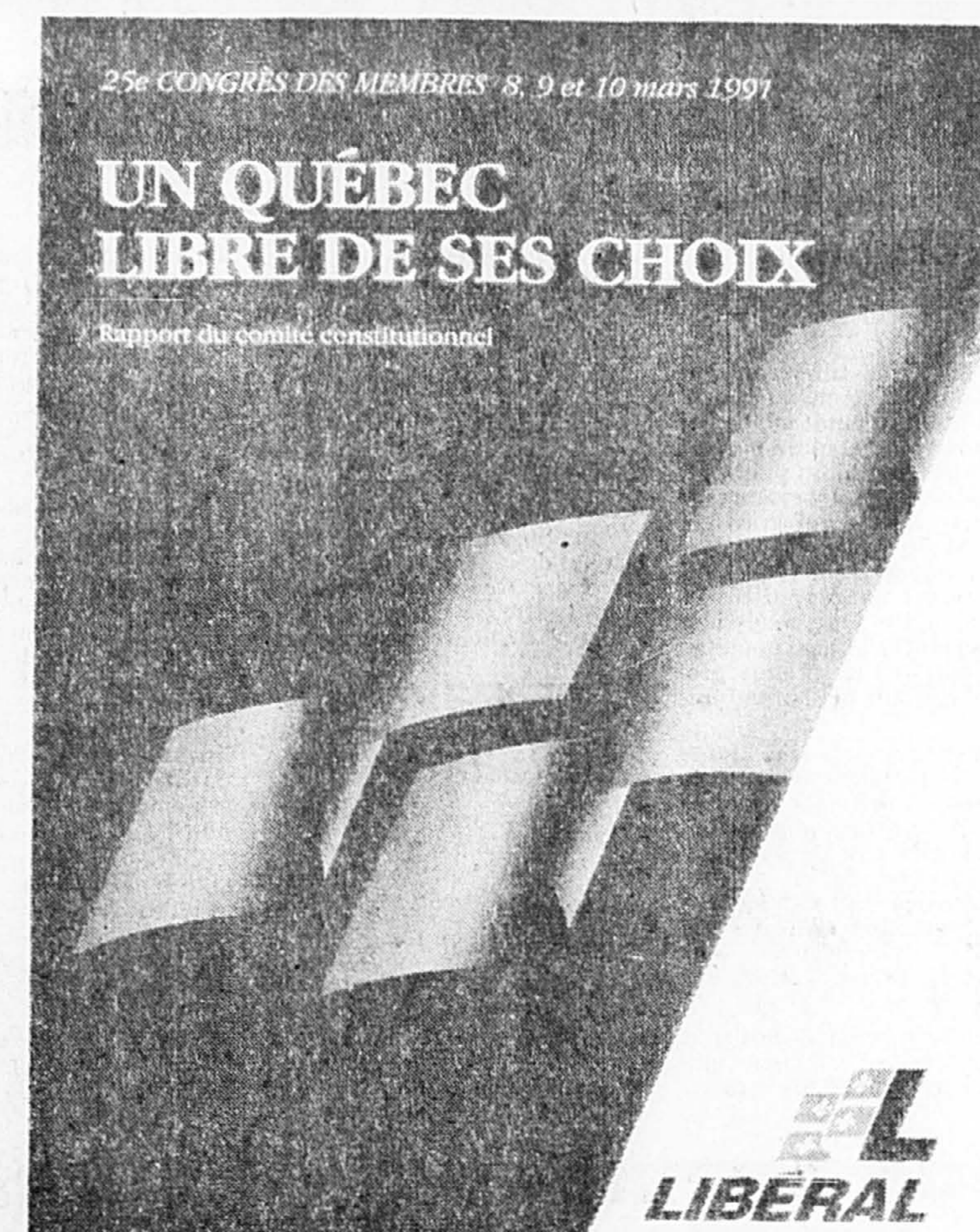
Michel Bissonnette était membre du comité constitutionnel du Parti libéral du Québec.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse 07.03.91

solu... surtout quand un comité réclame les pleins (et coûteux) pouvoirs en matière d'assurance-chômage et d'environnement.

«M. Bourassa a une position prudente, c'est normal dans sa situation. Mais maintenant, le Québec a dit ce qu'il attendait, que les offres viennent et on les regardera», résume Philippe Garceau, qui était à l'époque président régional au sein de l'exécutif du PLQ. Les Québécois veulent toujours des changements radicaux au chapitre du partage des pouvoirs, la pierre d'achoppement probable des discussions avec Ottawa, croit-il.

Le premier ministre tentera-t-il, comme certains le pensent, «d'élargir le corridor» et de repousser à plus tard le réfé-



feraient que reporter la souveraineté à plus tard» pense-t-il.

Quant au parrain du rapport, Jean Allaire, il «ne voit rien à l'horizon» qui puisse justifier le report de l'échéance de 1992. «M. Bourassa a dit qu'il faudrait quelque chose de très spécial, comme un tremblement de terre...», rappelle-t-il.

Une nuance

Mais une nuance semble s'être installée dans le discours des anciens membres du comité Allaire; on accepte plus ouvertement désormais l'idée que les propositions de janvier 1991 ne soient pas totalement endossées par le Canada anglais. Au moment du dépôt du rapport, personne, pas même le premier ministre Bourassa, ne voulait reconnaître qu'il s'agissait d'une base de négociation, «alors que c'était tellement évident» dira aujourd'hui un membre — fédéraliste — du défunt comité.

«Je n'ai jamais rêvé que le rapport puisse être adopté tel quel, le document représente «la situation idéale» aux yeux du comité; si on se rend à une distance raisonnable, il restera au PLQ à décider si c'est acceptable», résume l'ancien ministre Fernand Lalonde.

Selon lui, le rapport Allaire est et restera au Canada anglais la meilleure référence pour savoir finalement «What Quebec Wants». «Notre rapport n'a pas été banalisé dans le reste du pays. Depuis le rapport Allaire, tout le monde sait que l'échéance, c'est 1992» estime M. Lalonde.

Pour Saturnino Iadaluca, qui représentait les allophones au sein du comité, il est certain que la conjoncture économique défavorable a pu réduire les ardeurs de l'aile nationaliste au sein du PLQ. «Il y a de l'inquiétude, on ne sait pas si le rapport Allaire peut être conciliable avec les offres du Canada anglais», mais selon lui «Allaire fait encore le consensus au sein du PLQ».

Bien qu'on ne parle plus beaucoup ces jours-ci du clivage entre «nationalistes» et «fédéralistes» au sein du PLQ, l'harmonie reste bien fragile. «Les gens n'ont pas changé d'opinion, s'il n'y a pas de polémique actuellement, c'est que personne ne discute plus des propositions fédérales de septembre»; avec le dépôt des offres attendu en mars prochain, le débat interne au sein du parti devrait reprendre de plus belle, de confier un membre du défunt comité.

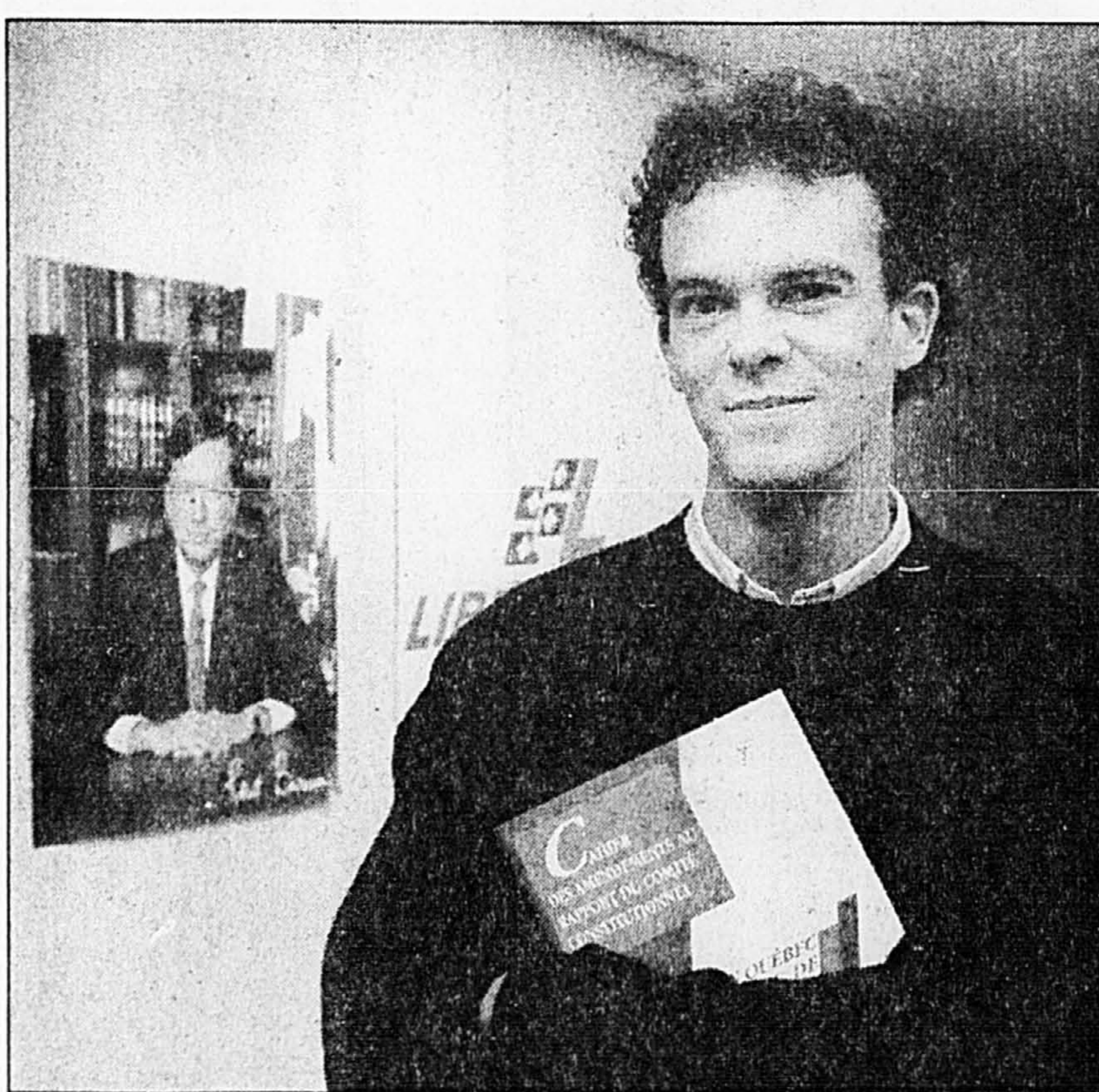
Au sein du PLQ, certains restent convaincus que de nombreux militants libéraux — et une forte majorité de jeunes — seraient tout disposés à appuyer la souveraineté. Pour eux, ce n'est qu'une question de temps, surtout devant la foire d'empoigne que semblent être devenues, la semaine dernière, les discussions entre les premiers ministres du Canada anglais. Pour d'autres, même des ténors de l'aile «nationaliste» du PLQ, «les militants, tout comme la population, sont un peu moins choqués que l'an dernier».

Depuis plusieurs semaines d'ailleurs, les opinions se polarisent parmi les stratèges sur l'opportunité de tenir un conseil général — plus facile à contrôler qu'un congrès plénier — pour décider si ce qu'Ottawa met sur la table est satisfaisant. «Le bunker» (le bureau du premier ministre) a tâté le terrain», indique-t-on. Mais d'entrée de jeu, les ténors du parti, Jean Allaire en tête, ont placé la barre haute. Pas question qu'un document endossé par l'ensemble des membres puisse être relégué aux oubliettes par un groupe plus restreint, prévient-on, sans toutefois obtenir d'engagement en ce sens du premier ministre Bourassa. Il n'aura d'autre choix que d'accepter un congrès, soutient-on.

L'histoire

Ainsi, un an après sa publication, le rapport Allaire semble jouir d'une longévité peu coutumière pour un document politique. «Les gens d'Ottawa devront l'avoir sur le coin de leur pupitre lorsqu'ils prépareront les offres de mars. En septembre dernier, ils ne semblaient pas l'avoir reçu encore», ironise le président du PLQ, Jean-Pierre Roy.

Le rapport Allaire passera-t-il à l'histoire? «En tout cas, on en a parlé au Bye Bye. Avez-vous entendu parler de la commission Bélanger-Campeau?» de lancer l'un des membres du défunt comité.



rendum pourtant promis pour cette année?

«Au niveau du parti, cela en ferait lever plus d'un. Pour l'instant le report du référendum serait inacceptable pour moi», dira Philippe Garceau.

«M. Bourassa croit sincèrement au rapport Allaire. Est-ce qu'il va aller jusqu'au bout? La question reste ouverte», poursuit Michel Bissonnette.

L'accession à la souveraineté n'est pas l'affaire d'une semaine de plus ou de moins, l'échéance pourrait être repoussée si on démontre que les délais sont trop courts pour s'y préparer suffisamment, «mais ce ne devra pas être une façon de gagner du temps», prévient Bissonnette.

Pour l'ancien président de la commission jeunesse, l'endossement du rapport par le premier ministre lors de sa publication était crucial.

«Avec Allaire on ne s'est pas engagé seulement auprès des militants du PLQ mais aussi envers toute la population du Québec», estime-t-il.

Selon lui, avec le rapport Allaire, le PLQ a finalement pris un certain leadership en matière constitutionnelle, le champ de prédilection du Parti québécois. Isoler le dossier constitutionnel sous prétexte que les problèmes économiques sont plus urgents ne réglerait rien, à son avis. Le problème fondamental de la place du Québec au sein du Canada ne souffrira pas de solution de cataplasme, les solutions «de forme et non de fond ne

La liste d'épicerie est longue

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA



Il y a presque un an, le rapport Allaire apprenait au «reste du Canada» que les revendications constitutionnelles du Québec n'avaient plus rien à voir avec les implications hypothétiques d'une clause faisant du Québec une société distincte.

La «société globale», pour reprendre l'expression du politologue Léon Dion, revendique plus que jamais des outils précis pour veiller à son épanouissement: un nouveau partage des compétences.

Dans le rapport Allaire, le comité constitutionnel du Parti libéral du Québec dressait une liste de revendications très concrètes: les communications, à nous; la dette, encore à vous; la politique étrangère, on se la sépare.

En tout, le Québec proposait de se doter de 22 compétences exclusives, de laisser au fédéral cinq champs bien précis et de se réserver toutes les compétences à venir.

À cette liste d'épicerie décentralisatrice, le reste du Canada a répondu par la négative. Pas question de «démanteler» le Canada, a dit Bob Rae, premier ministre de l'Ontario, tandis que les autres premiers ministres exprimaient diplomatiquement des opinions semblables.

Les propositions fédérales

Huit mois plus tard, Ottawa déposait en guise de réponse sa propre liste de propositions constitutionnelles, celles que le comité parlementaire Beaudoin-Dobbie tente de «bonifier».

Le gouvernement propose, à l'instar du rapport Allaire, de renforcer l'union économique canadienne. Pour ce faire, il suggère de se doter de «la compétence exclusive pour légiférer en toute matière qu'il déclare utile à l'efficacité du fonctionnement de l'union économique». Une proposition qui en a fait sursauter plus d'un partout au Canada, et au Québec surtout.

En Ontario, Bob Rae a déclaré que ces nouveaux pouvoirs posaient une menace inacceptable pour les programmes sociaux provinciaux. Au Québec, ce sont les gens d'affaires qui ont réagi le plus vivement, même les plus fédéralistes d'entre eux demandant rapidement au ministre des Affaires constitutionnelles, M. Joe Clark, de refaire ses devoirs.

Les commentaires de M. Clark à la critique, ainsi que de plusieurs hauts fonctionnaires et certains membres du comité mixte, indiquent qu'il y a tout lieu de croire que cette proposition sera modifiée, sinon carrément abandonnée pour faire place à des ententes intergouvernementales qui ne seraient pas constitutionnalisées.

Les propositions fédérales offrent ensuite de remettre «explicitement» aux provinces la compétence en matière de formation de la main-d'œuvre. (Pour le rapport Allaire, celle-ci est déjà provinciale puisque qu'il s'agit d'éducation.)

Ottawa ajoute toutefois dans les remarques explicatives de son document qu'il tient au respect de «normes nationales» dans ce domaine et prévient qu'il a l'intention d'y voir «par le biais du nouveau pouvoir de gestion économique».

Le gouvernement fédéral propose aussi de reconnaître la compétence exclusive des provinces dans six autres domaines qui sont déjà provinciaux en vertu de l'article 92 de la constitution de 1867. Pourtant, Ottawa est engagé dans ces domaines de juridictions provinciales en vertu de son pouvoir de dépenser.

De tout temps le pouvoir de dépenser été contesté au Québec. Comme l'a un jour écrit Me Jean Beetz, qui fut ensuite juge à la Cour suprême, beaucoup de Québécois estiment que ce pouvoir porte doublement atteinte à l'autonomie du Québec.

D'abord parce que le gouvernement central se permet d'agir, selon ses propres politiques, dans des domaines réservés aux provinces. Ensuite parce qu'il prive les provinces des ressources qui leur permettraient d'agir dans ces domaines, selon leurs propres choix politiques.

Alors que l'Accord du lac Meech proposait de limiter ce pouvoir, le rapport Allaire demande son élimination. Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Clyde Wells, a rappelé quant à lui cette semaine que sans l'argent du fédéral, il aurait beaucoup de difficulté à agir dans plusieurs domaines de sa juridiction.

Les propositions fédérales tendent à baliser ce pouvoir de dépenser en exigeant que sept provinces représentant 50 p. cent de la population, approuvent tout nouveau programme fédéral dans un champ de compétence provincial. Les provinces préférant ne pas participer recevraient une compensation «juste» et à condition qu'elles établissent des programmes «atteignant les objectifs du nouveau programme national».

Dans l'Accord du lac Meech, il n'était question que de programmes provinciaux «compatibles» avec les programmes fédéraux.

Pour plusieurs juristes québécois, la différence est de taille et elle permet une protection encore plus stricte de la primauté des choix politiques d'Ottawa. Ils soutiennent même que cette proposition, tout comme celle du Lac Meech, enlèverait à la constitution un pouvoir fédéral qui ne fait pas partie pour le moment du droit constitutionnel canadien.

Toujours au chapitre du partage des compétences, Ottawa propose d'insérer dans la constitution un mécanisme permettant aux deux ordres de gouvernement de se déléguer mutuellement des pouvoirs législatifs. Ottawa se propose ainsi de rationaliser certains services fédéraux et pour économiser.

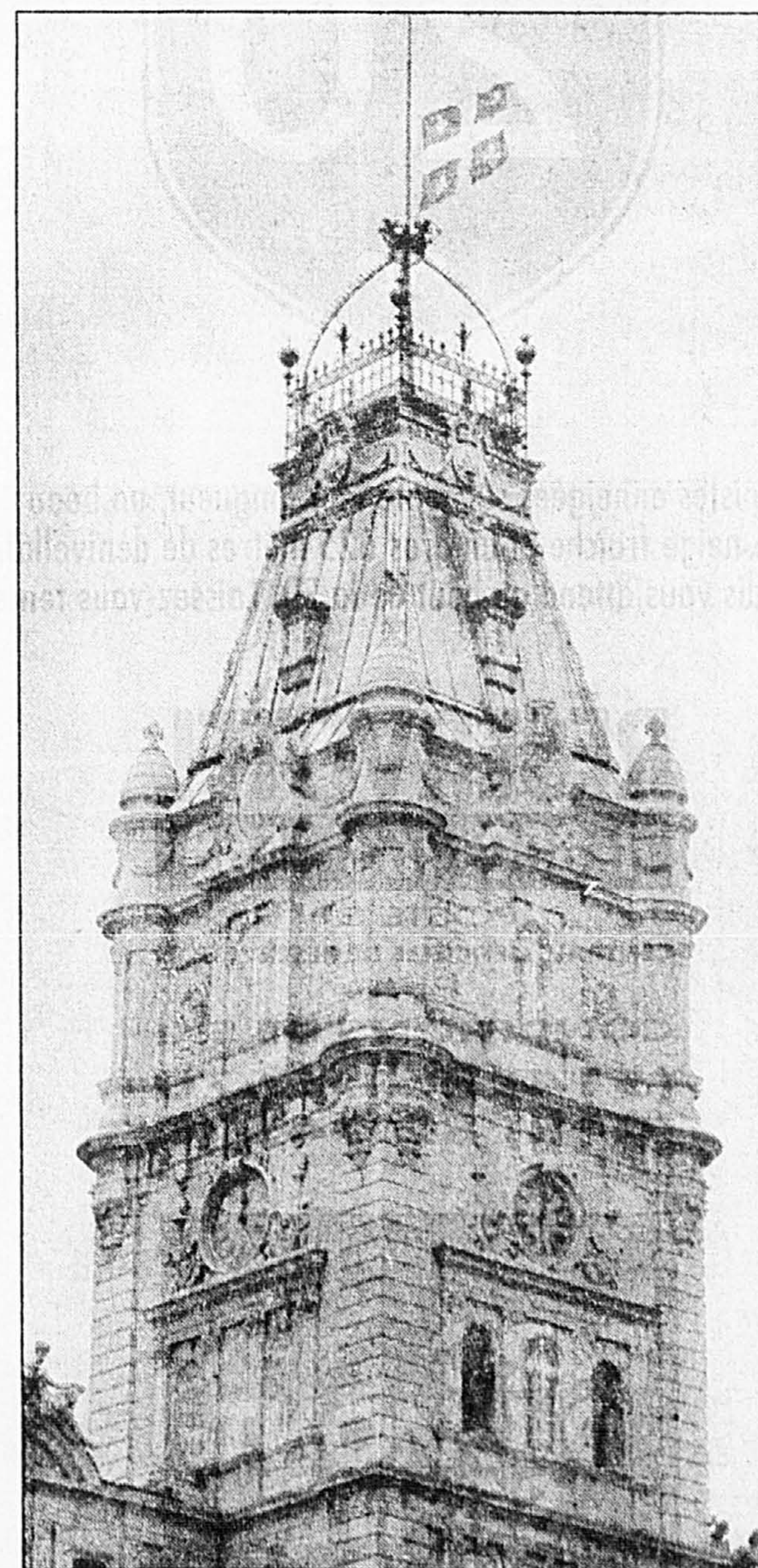
Réactions prudentes

Pour l'instant, aucun premier ministre provincial n'a attaqué de front les propositions fédérales en les taxant d'être trop décentralisatrices. Wells fut le plus critique à cet égard, inquiet à l'idée de voir l'argent du fédéral quitter ses champs de juridiction provinciale.

Le gouvernement néo-démocrates de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique sont restés pour leur part relativement silencieux. On connaît toutefois la position traditionnelle de leurs partis en faveur d'un gouvernement central fort qui gère la répartition des richesses d'un bout à l'autre du pays, en vertu de normes nationales garantissant notamment les services sociaux.

L'Ontarien Bob Rae, champion des droits sociaux pan-canadiens, a déclaré qu'il ne voulait pas de décentralisation massive comme celle que réclame le Québec. Certes, comme le Québec, l'Ontario aimerait qu'Ottawa se retire de la formation de la main-d'œuvre, mais par ailleurs Queen's Park estime que les provinces devraient céder certains champs de compétence au fédéral, par exemple le contrôle des valeurs mobilières.

Frank McKenna du Nouveau-Brunswick appuie cette idée de troc. Il a d'ailleurs indiqué cette semaine qu'il était prêt à discuter d'une redistribution des compétences, ce qui n'est cependant pas synonyme de décentralisation. Joe Ghiz de l'Île-du-Prince-Édouard n'est pas opposé à la reconnaissance explicite de certains pouvoirs provinciaux, mais il veut en savoir plus sur les compensations financières et les normes nationales.



À l'occasion de la tenue de cinq grandes Conférences sur le renouvellement du Canada, La Presse publie à compter d'aujourd'hui une série d'articles sur les enjeux des présentes négociations constitutionnelles. La première conférence s'est ouverte hier à Halifax. Elle a pour thème la répartition des pouvoirs, et c'est donc le sujet de nos articles d'aujourd'hui. Le samedi 25 janvier, pour la conférence de Calgary, nous publierons un dossier sur la réforme des institutions. À l'occasion de la conférence qui aura lieu à Montréal, nos journalistes feront le point, le samedi 2 février, sur l'union économique. Enfin, le samedi 9 février, notre dossier aura pour thème, comme la conférence de Toronto, l'identité, droits et valeurs, avec comme sujet principal bien sûr la question de la société distincte.

Pour un meilleur partage des pouvoirs

Le rapport Allaire

Le 28 janvier 1991 était rendu public le rapport du comité constitutionnel du Parti libéral du Québec, le maintenant célèbre rapport Allaire.

Ce document, rapidement rejeté par le «reste du Canada», et dont parlent le moins possible les politiciens au pouvoir à Ottawa, propose une nouvelle répartition des compétences qui permettrait au Québec, selon le P.L.Q., de se développer dans toute sa distinction.

Essentiellement, le rapport Allaire dit que:

- le gouvernement fédéral contrôlerait seul de la dette, la péréquation, la défense, les douanes et la monnaie;

- neuf autres domaines seraient partagés: les affaires autochtones, la fiscalité, l'immigration, les institutions financières, la justice, les pêcheries, la politique étrangère, les postes et les télécommunications, ainsi que les transports;

- une série de pouvoirs actuellement assumés par le fédéral, ou partagés avec les provinces, seraient transférés exclusivement au Québec: agriculture, assurance-chômage, communications, développement régional, énergie, environnement, industrie et commerce, langue, recherche et développement, sécurité publique et sécurité du revenu;

- le Québec exercerait sa pleine souveraineté dans des champs de compétence qui lui sont déjà exclusifs en vertu de la constitution actuelle, soit: les affaires sociales et urbaines, la culture, l'éducation, l'habitation, les loisirs et les sports, la politique familiale, la politique de main-d'œuvre, les

ressources naturelles, la santé et le tourisme.

Dans certains cas, le Québec demande de contrôler ou encore partager avec Ottawa des compétences exclusivement fédérales. C'est notamment le cas de la politique étrangère.

D'autres compétences, comme les radiocommunications, sont devenues fédérales à la suite de décisions prises par la Cour suprême et le Conseil privé en vertu de ce qu'on appelle la compétence résiduelle du gouvernement central. La constitution canadienne prévoit en effet que les compétences qui ne sont pas définies comme provinciales tombent automatiquement dans le champ des juridictions fédérales.

Certaines des compétences revendiquées par le Québec, notamment l'agriculture, sont actuellement partagées entre les provinces et le gouvernement fédéral. C'est ce que prévoit la constitution de 1867 qui donne préséance aux lois canadiennes en cette matière si des lois fédérales et provinciales sont incompatibles.

Le rapport Allaire demande en outre qu'on confirme les compétences exclusives des provinces dans les domaines qui leur sont déjà attribués par la constitution mais qu'Ottawa occupe grâce à son pouvoir de dépenser. Notamment dans le financement des programmes d'éducation ou de la santé.

Non seulement le rapport Allaire demande-t-il à Ottawa de se retirer de ces champs de compétence provinciale, il propose d'interdire au gouvernement fédéral de dépenser dans les champs de juridiction du Québec.

Les propositions fédérales

Champs de compétence

En vertu du nouveau partage des juridictions proposé dans les dernières propositions constitutionnelles du gouvernement canadien, Ottawa aurait la «compétence exclusive pour légiférer en toute matière qu'il juge utile à l'efficacité de fonctionnement de l'union économique».

Compétences provinciales

Ottawa propose de reconnaître «explicitement» dans la constitution que la formation de la main-d'œuvre est un domaine de compétence exclusivement provincial. Ottawa garderait toutefois le droit de formuler des normes pan-canadiennes.

Ottawa est aussi prêt à «reconnaître» que le tourisme, les forêts, les mines, les loisirs, le logement et les affaires municipales et urbaines sont du domaine provincial. Ce qui ne l'empêche pas d'exercer son pouvoir de dépenser dans des domaines provinciaux.

Ottawa propose aussi de ne pas créer de nouveaux programmes nationaux dans le champ des compétences provinciales sans l'accord d'au moins sept provinces représentant 50 p. cent de la population. Les provinces choisissant de se retirer de ces programmes recevraient une compensation «juste» mais seulement si elles acceptent d'établir des programmes visant les mêmes objectifs que le programme national dont elles ont choisi de se retirer.

Compétences partagées

Dans les domaines de la culture et de l'immigration, Ottawa est «disposé» à signer avec les provinces des ententes bilatérales «adaptées à la situation particulière» de chacune d'entre elles. Dans le cas de l'immigration, le gouvernement fédéral se dit «disposé» à rendre constitutionnelles les ententes tout en rappelant qu'il se doit de continuer à jouer un rôle pour établir les «objectifs nationaux».

Côté culture, Ottawa s'engage «s'il y a lieu» à inclure dans la constitution les accords qui définiront clairement «le rôle de chacun des ordres de gouvernement».

Le gouvernement fédéral se dit aussi prêt à modifier la constitution pour permettre la délegation de pouvoirs législatifs d'un ordre de gouvernement à un autre s'il y a accord.

Il se propose aussi d'examiner avec les provinces s'il y a lieu de «rationaliser les programmes et services gouvernementaux». En somme, il s'agirait de voir qui pourrait le mieux assurer certains de ces services à un coût moindre. On pense généralement aux poursuites contre les trafiquants de drogue, la conservation de l'eau et des sols, les services de traversiers, le transport des marchandises dangereuses, certains aspects de la Loi sur les faillites et la réglementation des services financiers.

En outre, le gouvernement fédéral offre de décentraliser le domaine de la radiodiffusion en «consultant» les provinces au sujet de l'octroi de nouvelles licences, en «permettant» aux provinces de participer à la nomination des commissaires régionaux du Conseil de la radiotélédiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC).

Pouvoirs déclaratoires et résiduels

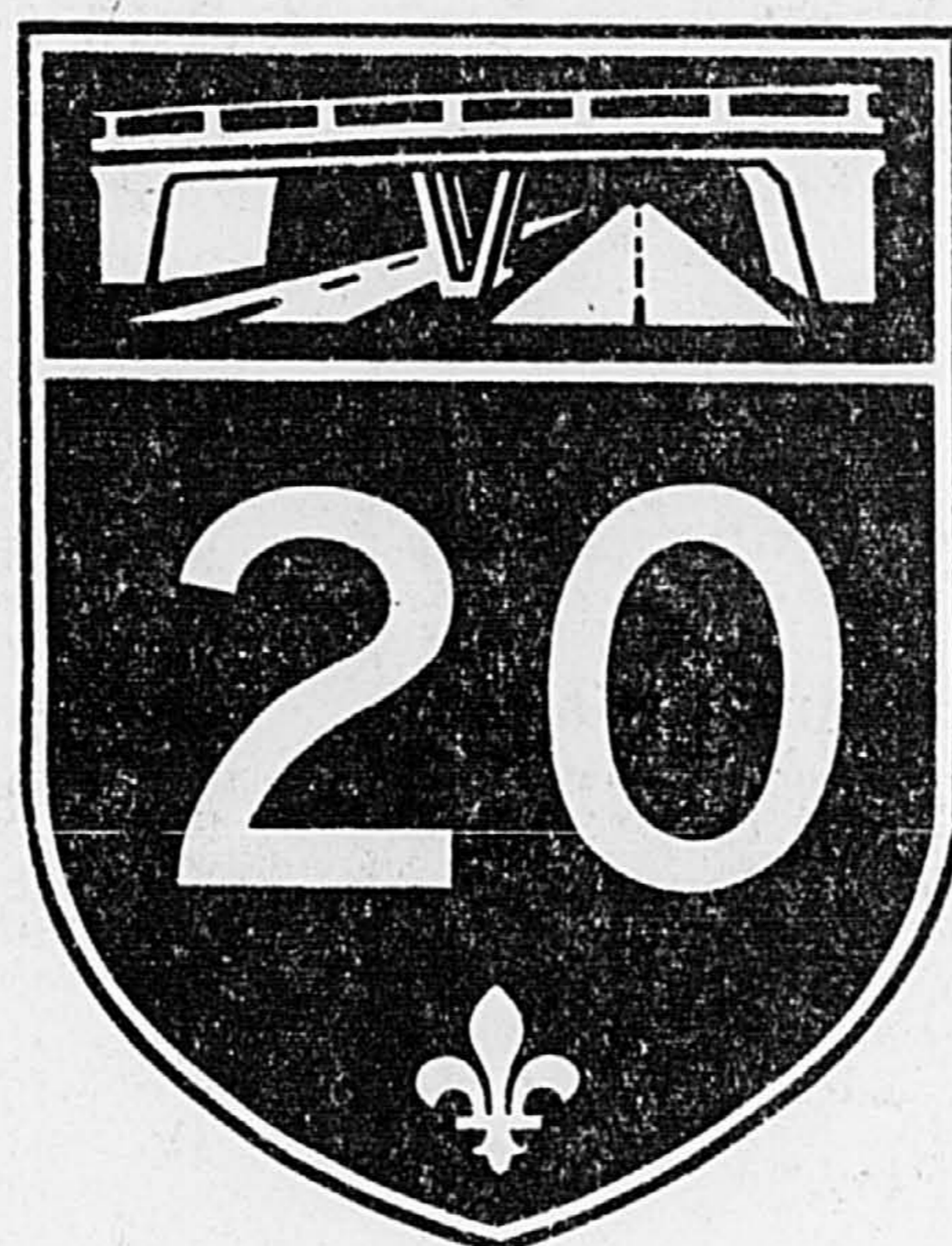
Ottawa se propose d'abandonner son pouvoir déclaratoire qui lui permet de déclarer de compétence fédérale tout «ouvrage» provincial qui serait d'intérêt national ou encore à l'avantage de deux ou plusieurs provinces. Ce pouvoir a été utilisé 470 fois depuis 1867, mais Ottawa ne l'a pas exercé depuis 1961.

Les propositions stipulent aussi qu'Ottawa est prêt à remettre aux provinces les pouvoirs résiduels dans les matières «qui ne sont pas de nature nationale» et qui n'ont pas été attribuées au gouvernement fédéral dans la constitution. On parle des domaines qui ne sont pas décrits dans la constitution mais qui apparaîtraient plus tard.

AVEC 20 CM DE NOUVELLE NEIGE!

100% DES PISTES SONT OUVERTES

INCLUANT CELLE-CI!



50 pistes enneigées sur toute leur longueur, un beau 20 cm de neige fraîche et un gros 625 mètres de dénivellation: le paradis vous attend au bout de la 20. Laissez-vous tenter.

RÉSERVOTEL

1-800-463-1568

POSTE 31

CENTRALE OFFICIELLE DE RÉSERVATION

CONDITIONS DE SKI

(514) 861-6670

(418) 827-4579

**PARC
DU MONT-
SAINTE-
ANNE**

LE GROS SKI!

SEPAQ